MINISTRY OF THE SOLICITOR GENERAL

Annual Report

1989

1990

ISSN 0380-5794
© Queen's Printer

Table of Contents

92-03641/

Letter to Lt. Gov. from Minister 2
Organization Chart 3
Message from the Solicitor General 4
Message from Deputy Solicitor General 5

Highlights of Major Operations

Ontario Police Commission 6
Police Arbitration Commission 7
Policing Services Division 8
Ontario Provincial Police 12
Public Safety Division 14
Administration Division 18
Information Technology Division 20
Corporate Branches 22
- Legal Services 22
- Policy Development and Coordination Branch 22
- Communications Branch 23
- O.P.P. Telecommunications Project 23
- Race Relations and Policing Unit 23

1989 Statement of Expenditures 24
1989 Statement of Revenues 25
1990 Statement of Expenditure 26
1990 Statement of Revenues 27
Statutes Administered 28

Ontario

Ministry of the Solicitor General

25 Grosvenor Street
11th Floor
Toronto, Ontario M7A 1T6

Ministère du Solliciteur général

25, rue Grosvenor
11e étage
Toronto (Ontario) M7A 1T6

To the Honourable
L. M. Alexander, *PC, QC, C.StJ, BA*
Lieutenant Governor
Province of Ontario

May It Please Your Honour:

For the information of Your Honour and the Legislative Assembly, I have the privilege of presenting the Annual Report of the Ministry of the Solicitor General for the fiscal years ending March 31, 1989 and March 31, 1990.

Respectfully submitted,

Steven Offer
Solicitor General

Organization Chart

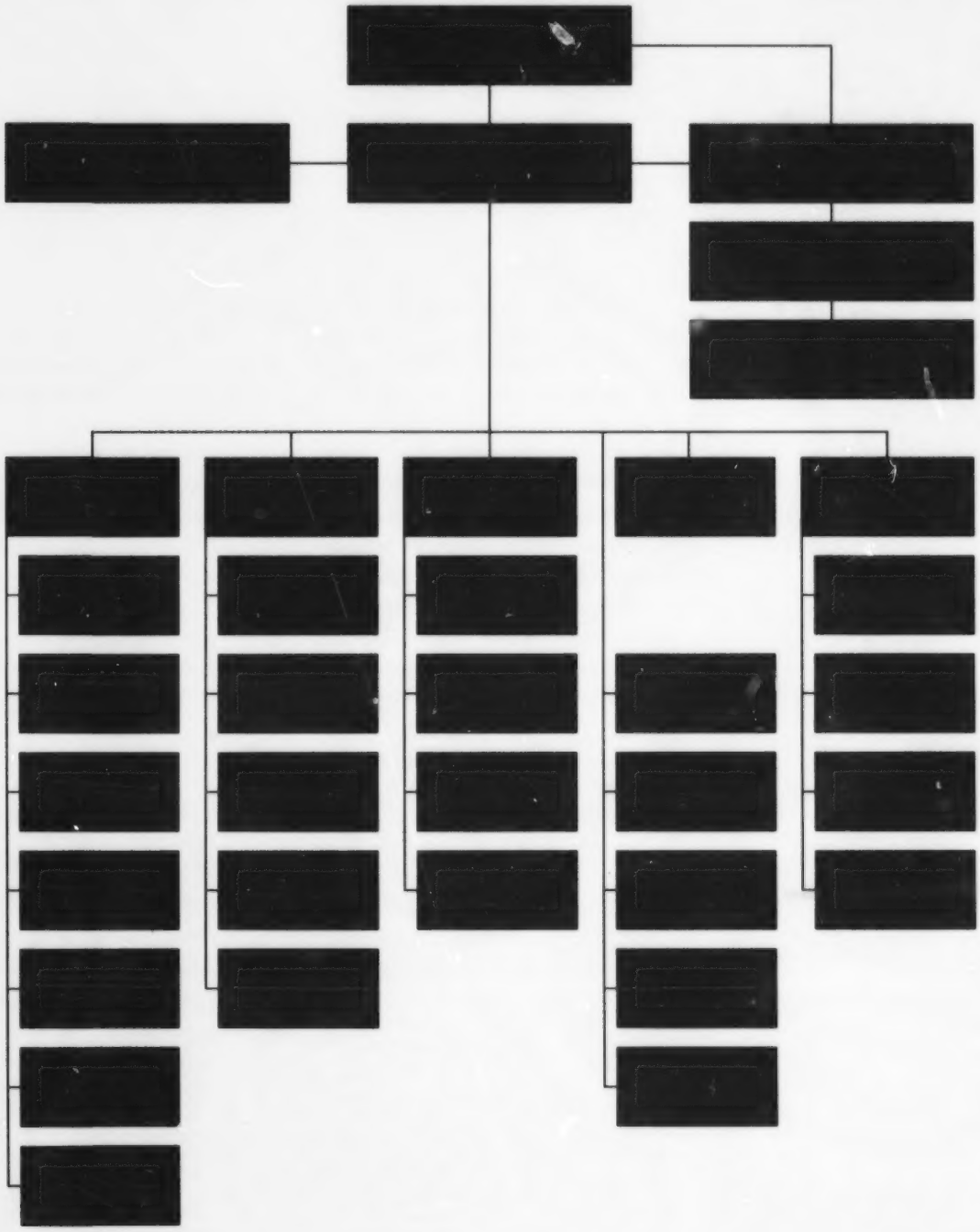

Message from the Solicitor General

To ensure a continuation of safety and security throughout Ontario, the Ministry of the Solicitor General is being transformed to better reflect the communities it serves and to respond to the new needs of Ontario's residents. The corporate reorganization which has taken place and the broader mandate which is being established, affirm our commitment to the highest possible quality of security and safety, both now and in the future.

The restructuring of the Ministry reflects several new imperatives. A stronger emphasis is being placed on community-based services, public awareness and prevention measures. We will achieve greater coordination and communications through improved consultation and partnerships with government and community groups. We are adapting more accessible and responsive policies to meet the special needs of all communities and individuals throughout the province. At the same time, however, we must deal with the pressures of economic, technological and social change.

We recognize that the issues facing Ontarians in the coming decade will require innovative solutions. In that regard, the Ministry is strengthening its cooperative efforts with other Canadian and North American jurisdictions on matters of mutual concern. Furthermore, the Ministry is developing its information technology systems and is increasing its developmental opportunities for staff, particularly among traditionally under-represented groups such as women, racial minorities, aboriginal peoples and persons with disabilities. We are developing a climate of equity, openness and a greater sensitivity to varied needs of Ontario's communities.

We have made a good beginning to this end. However, Ontario is in transition and how we manage the many challenges we face will have profound implications for the security and safety of our province. It is a pleasure to direct such a diverse organization that has such a vested interest in the well-being of Ontarians.

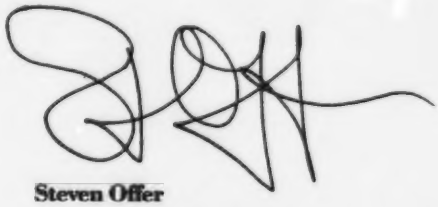

Steven Offer
Solicitor General

Message from the Deputy Solicitor General

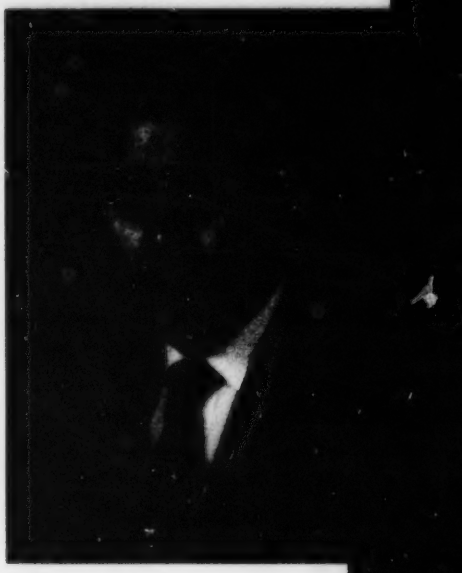

The social and economic pressures and the demographic projections for the 1990s demand that we manage more effectively and efficiently while providing greater direct services.

To help achieve these ends, during the past two years, the Ministry has concentrated on strengthening its client service orientation. No where is this more evident than in the consultative process used to create the new *Police Services Act* that is designed to better reflect the realities of policing in Ontario's multicultural society and to direct emerging police service priorities.

Our increased responsiveness to community needs is also reflected in the transferring of the policing supervisory responsibilities of the Ontario Police Commission to an enhanced, more community-oriented Policing Service Division. Likewise, at the Ontario Police College, seminars on socially relevant issues such as domestic violence, victim assistance and race relations are incorporated into the self-directed study program, which alternates class training with practical field experience.

These changes are reflective of the Ministry's commitment to funding support for sexual assault centres, enhanced public education and professional training, and expanded victim assistance services province-wide.

Similarly, by anticipating potential crises, the Public Safety Division has developed emergency action plans with most of Ontario's municipalities to minimize the likelihood of crises occurring and the impact of tragedy. In addition, the *Fire Services Act* is under review to enhance fire services in Ontario and Forensic Science capabilities are being expanded and decentralized to bring services closer to the community.

However, strengthened external programs rely on a solid internal Ministry framework that values the contributions of staff and provides developmental opportunities. Human resource management is critical to how well we perform. Our commitment as a service provider is evidenced with the implementation and successful management of the Government's Strategies for Renewal, the *French Language Services Act*, and Employment Equity.

The success of our Ministry has been led by the skills and determination of a strong team of individuals who have responded creatively to new pressures. I would like to acknowledge the efforts of every member of the Ministry for their commitment and dedication to the people of Ontario.

In the future, we will continue to work with the communities we serve, sharing responsibility for the effectiveness of the measures we implement. Above all, we will continue to examine critically the way in which we do things and dare to innovate so that our policing and public safety services remain as some of the world's best.

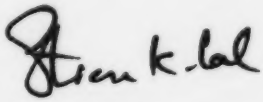

Stien K. Lal
Deputy Solicitor General

The Ontario Police Commission

W. Douglas Drinkwalter, *Q.C., Chair*
Ruth K. Corbett, G. Normand Glaude,
Frank M. D'Andrea, Julio R. Menezes,
Bette M. Stephenson,
Jean M. Beauprie,
Members

In September 1988, the Ministry announced that the Ontario Police Commission would split its former functions, enhancing its advisory, quasi-judicial role and transferring its supervisory policing support role to the Ministry's newly established Policing Services Division. The Chair reports to the Solicitor General. The Commission liaises with the new Policing Services Division but it is administratively and operationally independent of the Division.

Acting as a quasi-judicial tribunal, under Section 58 of the *Police Act*, the Commission conducts hearings and investigations concerning the:

- conduct and performance of duties by police and by-law enforcement officers,
- system of policing in any municipality,
- policing needs of any municipality.

Additionally, the Commission hears and disposes of appeals by members of police forces in accordance with the *Police Act* and its regulations and advises Boards of Commissioners of Police, municipal councils, Chiefs of Police and the Solicitor General on matters pertaining to policing.

Investigative support services are provided to the Commission by the Policing Services Division, the Ontario Provincial Police and municipal police forces, depending on the nature of the investigation.

The members of the Commission are appointed by the Lieutenant Governor-in-Council. The members serve on two-year renewable terms; the chair holds office at the pleasure of the Lieutenant Governor-in-Council.

All decisions made by the Commission must be carried by a unanimous vote.

The Ontario Police Arbitration Commission

John A. Kazanjian, *Chair*
Malachy M. Connolly,
Edward R. Johnson,
Sandi L. Humphrey, and
Lorne C. Perron,
Members

Administered by the Ministry, the five-member Ontario Police Arbitration Commission provides a conciliation service and competent arbitrators to resolve contract bargaining disputes between municipalities and municipal police forces throughout the province. As well, the Commission:

- monitors and evaluates the general effectiveness of the police bargaining system and makes recommendations for its improvement,
- makes the administrative arrangements for arbitrators,
- fixes the fees of arbitrators,
- sponsors the publication and distribution of information in respect of arbitration processes and awards, and
- establishes the forms and procedures to be used by the parties requesting arbitration and conciliation services and the procedures for conducting hearings.

During 1989, the Commission received 28 requests for conciliation. In 19 of these disputes agreements were reached through the efforts of the Commission's conciliator, 8 proceeded to arbitration and 1 was carried to 1990. During the same period, 44 requests for arbitrators were received, 13 were settled prior to arbitration, 31 were arbitrated and 7 were carried forward into 1990.

The Commission met on 8 occasions in Toronto in 1989.

Research is carried out by the Research Department of the Ministry of Labour, which manages a collective bargaining information system for the Arbitration Commission.

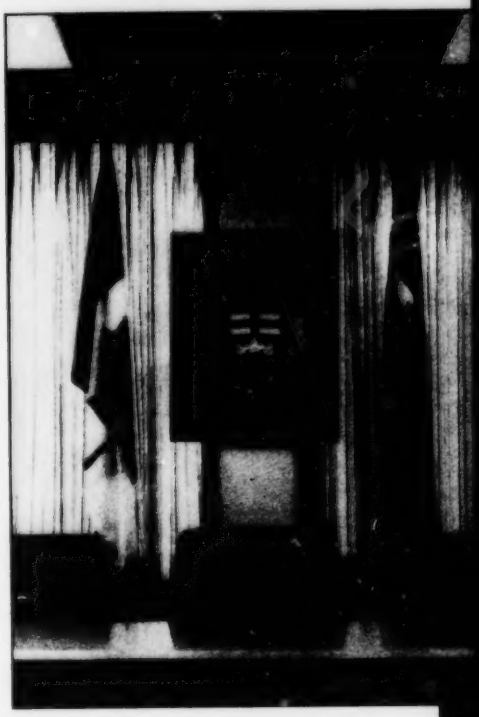

When municipalities and municipal police forces need to resolve contract bargaining disputes, the Ontario Police Arbitration Commission conducts arbitration hearings.

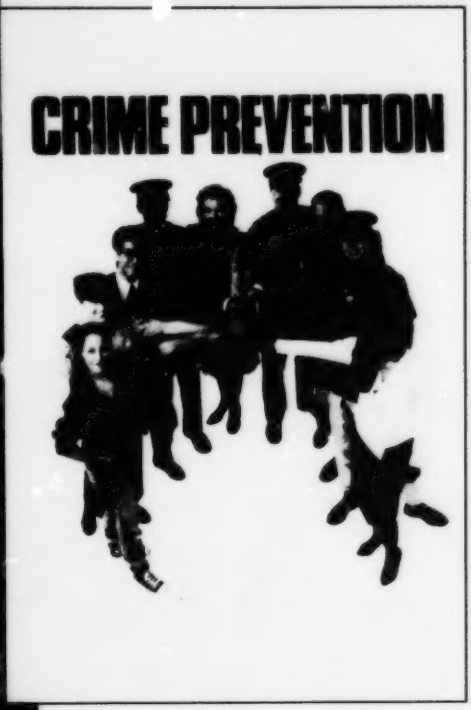

YOU
DON'T NEED
A UNIFORM
TO JOIN OUR TEAM

Carl Johnston
Assistant Deputy Minister

Organization and Functions

The Policing Services Division is responsible for providing inspections, support and specialized services to municipal police forces across the province. The Division promotes policing excellence through training, technical assistance, the development of professional standards and new programs, and provides advisory, liaison and support services and special law enforcement intelligence services to the police community. The adequacy of programs and the quality of municipal police service in Ontario is monitored through audits and investigations.

Until the fall of 1988, the functions of the Policing Services Division were performed by the Ontario Police Commission. The former functions of the Commission's Inspectorate Services Branch are now performed by the new Division's Police Support Programs Branch and the Standards and New Programs Branch.

The Division has four branches.

The **Police Support Programs Branch** is responsible for inspection and advisory services and operations support services. In *Inspection and Advisory Services*, 30 municipal police forces were inspected by the Branch in 1989 as part of the Ministry's renewed commitment to assist municipal police forces to achieve professional standards of policing.

Branch service advisors undertake:

- comprehensive reviews of police practices and procedures, excluding discipline and internal investigations;
- monitor the extent to which Ministry-sponsored policy initiatives are introduced and maintained at force level;
- assess compliance with operational standards;
- evaluate external relationships with police associations, crown attorneys, the governing authorities of municipal council police committees and boards of commissioners of police, and other justice-related and community groups;
- facilitate investigations on police misconduct where appropriate, or on the adequacy of policing services within any municipality.

All inspections conclude with reports to the governing authorities and the police force chief. The Branch is available to assist forces to implement recommendations made by Advisory Staff.

Through the Ministry's restructuring process, the Branch is now also enhancing services to police forces to provide ongoing support in the provision of policing services to communities across the province. *Inspection and Advisory Services* also:

- facilitates selection of chiefs of police throughout the province,
- responds on behalf of the Ministry to policing issues/crises, and
- assists in the development of professional standards for policing.

Operations Support Services, formerly part of the Division's Technical Services Branch, undertakes a variety of activities, including application and control of the Canadian Police Information Centre (CPIC) program within the province. CPIC is a federally coordinated system whereby police across Canada store and access operational police information i.e. missing persons, stolen property. The Operations Support Services develops

CPIC policy, audits users, conducts investigations relating to security breaches within the province, and provides advice, assistance and training to police regarding CPIC and its related systems.

The **Intelligence Services Branch** provides financial assistance and administrative support for the field and training operations of Criminal Intelligence Services Ontario (CISO) and joint forces operations. These organizations generate and share vital intelligence data with their 37 member police forces with a view to combating organized crime. Financial assistance for CISO and joint force operations includes the provision of rental cars, intelligence radio systems, and other equipment. Administratively, the Branch provides office space, equipment and support staff for translation, data entry, intelligence analysis, record keeping and clerical assignments.

In addition, seconded police officers provide intelligence services under the direction of an O.P.P. inspector, in conjunction with the Division's intelligence advisor.

The **Standards and New Programs Branch** comprises *Standards and Professional Development* to research and develop standards relating to conduct, procedures, equipment and other matters which influence or affect the professional quality of policing in the province. *Information and Liaison Services* provides and exchanges data and other key information with police forces and police associations. It also disseminates public awareness materials to the public.

Program Development designs programs to meet the needs of new policing policies, operates pilot projects, tests the design and operational efficiency of the program and assists police forces with the implementation and integration of policies and programs.

The **Ontario Police College** is committed to providing the best possible training to Ontario's law enforcement community through a broad range of educational programs and services.

All police officers in Ontario, including both provincial and municipal police, are trained at the Ontario Police College in Aylmer. The College provides residential training for recruits and experienced officers. Recruit training comprises six phases of self-directed study and field experience. In 1989, 1,244 recruits received basic training. In 1990, an additional phase increased recruit training, significantly reducing spaces for senior courses. In addition to the Constable Training Program, other courses are provided in criminal investigations: identification, intelligence, communications, police management, youth-officer, and traffic.

Recent Government initiatives will involve in-service and outreach training, and increased workshops and seminars in community policing, race relations and other current issues.

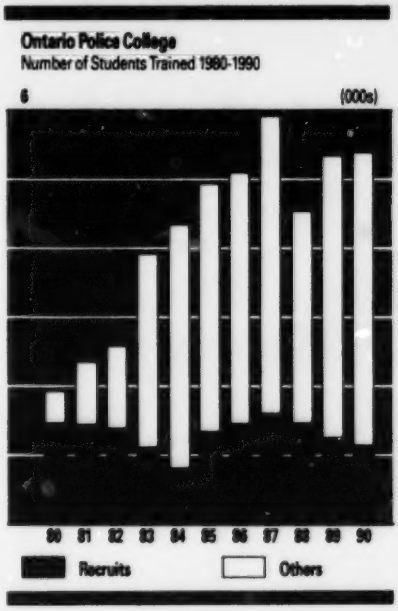

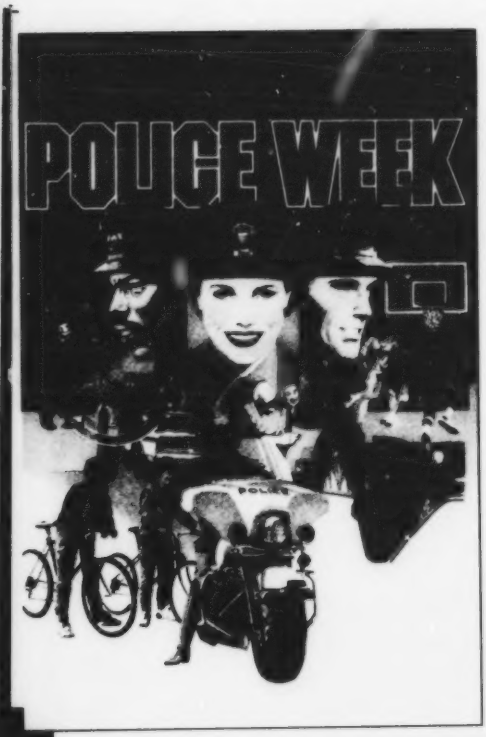

PARTNERS
FOR A
BETTER
COMMUNITY

Current Developments and Major Trends

Employment Equity

A special committee has been established to determine how the Ministry's employment equity guidelines can be implemented. It is a priority for the Division to solicit recruits from among groups traditionally under-represented in the Ministry, namely women, racial minorities, aboriginal peoples and persons with disabilities.

Training for Police and Police Board Members

Training programs are also being developed to increase the familiarity of the police governing authorities with policing issues and their responsibilites to the community.

Cross-cultural Policing

The Ontario Government liaised with community groups through the Task Force on Race Relations and Policing and identified the need for priority strategies in the areas of recruitment and selection of racial/cultural minorities to police forces, race relations training for police, closer public scrutiny of police activities, and improved liaison between racial/cultural minorities and the police. To this end, the Ministry has initiated a number of projects:

- A conference on cross-cultural policing for municipal police forces was sponsored in November, 1988. Issues discussed included recruitment and selection, intercultural training, police-community relations and native policing issues.
- A cross-cultural policing coordinator was seconded from the Metro Toronto Police Force to work with municipal police forces in the development of employment equity initiatives.
- As a member of the Council on Race Relations and Policing and the Greater Toronto Region Working Group on Multicultural/Multiracial Urban Communities, the Ministry keeps in touch with policing-community issues and initiatives.

Revisions to the Police Act

To better reflect the realities of policing in Ontario's multicultural society and emerging police service priorities, a Ministry-initiated steering committee reviewed the existing *Police Act*. The committee comprised representatives from the Ontario Association of Chiefs of Police, the Police Association of Ontario, Municipal Police Authorities and this Ministry.

The committee consolidated the existing legislation and developed amendments for inclusion in a new *Police Services Act*. The Act is the product of an extensive process of review and consultation by the Ministry with key stakeholders, including interested citizens groups and individuals, municipalities, the policing community, government ministries and the Task Force on Race Relations and Policing.

The new Act, which was presented to the Legislature in December, 1990, establishes new standards and new principles for policing in Ontario. The proposed legislation includes a definition of the concept of police "services", greater emphasis on the need for community cooperation, provisions for the

development of an Ontario Civilian Commission to replace the Police Commission of Ontario, the establishment of a public complaints system and many other community-oriented initiatives and policing improvements. The new community-based approach to policing will provide for the more efficient and effective use of police resources in a contemporary environment.

Police Pursuit Guidelines

Guidelines to Ontario police forces provide restrictions on police pursuits. Fundamentally, police can initiate and continue pursuits only when a criminal offence has been or is about to be committed. In addition to regulations to be incorporated in to the *Police Services Act*, this directive will be complemented by an enhanced police pursuit training program, public education to warn of the dangers and penalties associated with failure to stop for police, and increased penalties of up to a $5,000 fine for failing to stop for police under the *Highway Traffic Act*.

Crime Prevention Initiatives

The Ministry's mulifaceted Crime Prevention Program provides consultative and organizational support for police-community prevention strategies and sponsors a public education campaign.

- *Ontario Crime Prevention Week* annually features Ministry- funded and locally sponsored educational seminars for police and the community. As part of this event, *Crime Prevention Awards* are presented by the Solicitor General to Ontario residents and organizations for their contributions to crime prevention.
- *The Sports and Drugs Don't Mix* program educates minor league sports coaches and trainers about the problems associated with substance abuse and helps them work with young athletes with addictions. The Niagara Regional Police Force and Kiwanis International co-sponsor this program with the Ministry.
- Various public education and community resource materials concerning child abuse; drinking and driving; protection for women, children and seniors; home security; auto theft; and robbery prevention are distributed through the O.P.P., municipal police forces, community agencies and local libraries.

Impaired Driving Initiatives Expanded

The Ministry's initiatives include a year-round O.P.P./R.I.D.E. enforcement program, as well as financial assistance for municipal police forces to implement R.I.D.E. enforcement activities. Additional breathalyzer training and equipment was made available through the Centre for Forensic Sciences, and the O.P.P./ R.I.D.E. program was promoted through the distribution of a public education package and media advertising during the summer.

Strategic Directions

To ensure a coordinated and consistent approach to the implementation of the new *Police Services Act*, a consultative committee will be convened to assist with the development of regulations. The committee will comprise representatives from the Police Association of Ontario, the Municipal Police Authorities, and the Ontario Association of Chiefs of Police. Municipalities and community groups will also be consulted to ensure that the resolutions clearly reflect all communities. Related implementation initiatives include Ministry-sponsored information sessions to foster a greater understanding of the community policing model and development of resource materials for public distribution by local police forces.

The Ministry will also strengthen federal-provincial relations by working with the Solicitor General of Canada to jointly develop resource materials in those areas of mutual concern, particularly juvenile and criminal justice.

With the Ministry's orientation towards community policing, the Crime Prevention Program will be reviewed with a view to improving research, program development, and evaluation and training.

The Division has made significant inroads in responding to community concerns with new employment equity, race relations and victim assistance programs. Notably, hiring policies have been instituted to increase the representation of designated groups among police officers and police training is being modified to increase sensitivity to victims of crime and to ethnic and cultural minorities.

The Ministry will continue to take steps to achieve social justice for all Ontarians through its fair and equitable policies and programs. By improving the level of service offered to municipalities, the Policing Services Division will enhance safety and security measures for all Ontario residents.

Ontario Provincial Police

PARTNERS
AGAINST
DRINKING
AND
DRIVING

Thomas B. O'Grady
Commissioner

Organization and Functions

The Ontario Provincial Police provides policing services to more than 2.2 million people throughout Ontario. The areas served include those parts of the province where a municipal police force is not maintained and those municipalities which have contracted O.P.P. policing services.

In addition, the Ontario Provincial Police are required to:

- respond to municipal police force requests for special assistance in emergencies;
- provide traffic control on all King's Highways, unless designated otherwise;
- provide investigative services on request to municipal police forces, the Coroner's office and other provincial ministries; and,
- perform other assigned duties such as maintaining a province-wide firearms registry, administering the *Private Investigators and Security Guards Act*, providing security for certain Ontario Government officials and visiting dignitaries, and providing security for the Legislative Buildings at Queen's Park, Toronto.

The O.P.P. had a strength of 4,552 police officers and 1,258 civilian employees.

The Ontario Provincial Police Auxiliary comprises 510 dedicated volunteers who augment regular O.P.P. members in their daily duties in 20 units, stationed throughout the province.

Current Developments and Major Trends

Human Resources Management

The effective management of the O.P.P.'s human resources has been assigned a very high priority. The changing racial and cultural composition of Ontario society emphasizes the need for the O.P.P. to reflect this new reality. To this end, personnel policies have changed significantly:

- **Recruitment** efforts are now concentrated on finding qualified applicants who meet employment equity and multicultural hiring targets.
- **Training** for new recruits and for existing personnel now places a special emphasis on race relations, and on sensitizing police officers to racial issues and concerns.
- **Promotion** policies have been reviewed to ensure that all officers have equal career opportunities.
- **Deployment** practices have been reviewed to ensure that all areas of the province are adequately served, and that resources are used effectively.

Service Delivery

"Community policing" has become the fundamental philosophy of the Ontario Provincial Police. This concept places far greater emphasis on police-community relations and reflects a return to an earlier model of policing in which divisions between the police and the public were minimized. The concept also implies greater emphasis on public education and crime prevention, and a greater degree of participation by the community in defining problems that merit police attention, developing

solutions to those problems, and finding innovative, effective methods of applying community resources – including police resources – to the solution of the problems of contemporary society.

As a method of developing personnel and enhancing professional relationships with other law enforcement agencies, the O.P.P. has assigned selected members to work at the Criminal Intelligence Service Ontario (CISO) and the Criminal Intelligence Service Canada (CISC). Additionally, one exchange program involved the assignment of an O.P.P. member to the Canadian Police College and the secondment of an RCMP member to the Provincial Police Academy.

Traffic Management

There are approximately 1,200 traffic fatalities each year in Ontario and the O.P.P. are responsible for investigating approximately 830 or 75 per cent of them. The ratio is similar for other serious traffic incidents. Obviously, highway patrol and safety programs will remain an important priority for the O.P.P.

Crime Management

Crime prevention and public education are being given new emphasis alongside the law enforcement initiatives. For example, enforcement alone will not curtail drug use; the more effective combination of public education to restrict demand for illicit drugs, and vigorous enforcement to restrict the supply, is the approach that the O.P.P. is taking.

In September 1988, "Operation Pipeline" was implemented to identify common characteristics of drug couriers which officers should look for and act upon when performing highway patrol duties.

Self-policing for First Nations People

The O.P.P., in partnership with First Nations leadership, is developing programs to improve policing service to Native communities. These programs take two approaches:

- assistance to such communities to establish their own police forces, and
- recruiting officers for the O.P.P. from within such communities.

Agreement has been reached with the Six Nations community near Brantford to establish an independent police force and similar agreements are being negotiated with other Native communities.

Strategic Directions

The most important priority of the O.P.P. will continue to be implementation of community policing and acceptance of the philosophy which underlies this concept. This may mean less emphasis on traditional notions of "law enforcement" and greater attention to what the community considers to be "effective police service".

In addition, the O.P.P. will be focussing their attention on other external matters, including traffic management, drug abuse and First Nations Policing. Internally, areas which will be addressed include human resource development allocation and deployment, the use of technology, and the refinement of a police-specific environmental scanning process.

O.P.P. Field Activities 1988

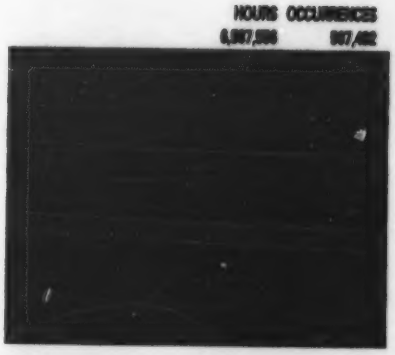

Uniform Crime Reporting Occurrences (excluding traffic)

Public Safety Division

The Centre of Forensic Sciences provides scientific analysis and interpretation of physical evidence for use in judicial proceedings.

The Centre of Forensic Sciences is establishing a self sufficient regional laboratory in Sault Ste. Marie. This facility will offer a complete range of services in northern Ontario and is expected to open in early 1992.

Domenic Alfieri
Assistant Deputy Minister

Organization and Functions

The mandate of the Public Safety Division is to promote public safety by eliminating or reducing hazards to persons or property. The Division's activities ensure that the Province is prepared for an emergency situation by promoting public awareness of possible hazards, assisting municipalities in protecting residents, supporting the judicial system by providing technical and scientific services, and helping to identify ways to improve public safety. The Division is also responsible for animal welfare through the administration of the *Ontario Society for the Prevention of Cruelty to Animals Act.*

During fiscal 1989 and 1990, the Public Safety Division focused its efforts on providing leadership, research, education and training. To involve communities directly in program development and implementation, the Division actively looks for ways to coordinate its activities with municipalities, police, private industry and other organizations.

The Division comprises five major program areas:

Emergency Planning Ontario (EPO) is responsible for coordinating emergency preparedness across the province. In addition to developing and implementing provincial and nuclear emergency preparedness measures, it promotes higher levels of emergency preparedness by providing Ontario's 839 municipalities with planning and training administers $1.9 million annually in federal funding assistance, and monitors the emergency planning activities of other ministries and private organizations.

The Office of the Fire Marshal develops, administers and enforces fire-related legislation. In 1989, the Office recorded 23,230 fires in which there were 183 deaths and $386 million in property losses. In addition to conducting fire investigations – 3,284 in 1989 – it supports the activities of Ontario's 35 full-time, 100 composite and 522 volunteer fire departments and provides consulting services to municipalities. It also promotes, develops and implements fire safety programs and inspection services such as the 7,774 hotel fire safety inspections completed in 1989, and researches, develops and implements training standards and education programs for the fire service and the public. More than 2,000 students were trained at the Ontario Fire College in Gravenhurst and some 3,300 fire fighters were trained in the field.

The Office of the Chief Coroner, through 381 local coroners, investigated more than 28,000 sudden, unexplained or unexpected deaths in 1989 in order to determine the facts of each case. The Office investigates all deaths in nursing homes and homes for the aged; identifies ways in which deaths may be avoided in similar circumstances; and, informs the general public of the result of its investigations. In conjunction with these responsibilities and the supervision of the activities of local coroners, the Chief Coroner's office conducted 181 inquests into 209 deaths in 1989, and made more than 1,000 recommendations, of which 681 were implemented. The Office also coordinated more than 7,000 post mortems and over 4,800 post mortem organ donations were made. The Office also provides educational training programs for police, crown attorneys and physicians to ensure evidence is handled properly.

The Centre of Forensic Sciences provides scientific analysis of physical evidence and expert testimony in judicial proceedings. More than 8,200 cases were reported on in 1989 and Branch representatives made more than 1,500 court appearances. In addition, 15 research and development projects were completed to expand and enhance forensic sciences and services and some 680 hours of lectures were delivered to clients.

The Forensic Pathology Branch in 1989 conducted 1,234 autopsies and other scientific investigations of unusual or unexpected deaths to provide explanations for police investigations or evidence for judicial proceedings. Branch representatives were involved in 81 consultations and 96 hours of court appearances in 1989. The Branch is the primary source of forensic pathology expertise in the province; it provides services to Metropolitan Toronto and conducts autopsies in complex cases from across the province and the Northwest Territories. The Branch also provided 81 hours of lectures and educational seminars in 1989 for local pathologists, police and coroners.

Current Developments and Recent Trends

Municipal Emergency Planning

Emergency Planning Ontario has been working closely with municipalities to encourage and support the development and implementation of municipal emergency plans. In 1989, such plans were used in more than a dozen emergencies, including a blizzard, train derailment, air crash, floods and fires that severely damaged property and required the evacuation of hundreds of people.

Most municipalities now have detailed plans to assist more than 90 per cent of Ontario's population. Emergency Planning Ontario is working with the remaining municipalities to foster the development of emergency plans for all areas of the province.

In its efforts to expand and improve the state of emergency preparedness among all sectors in the province, Emergency Planning Ontario is continuing to prepare guidelines for schools with the Ministry of Education, implement regional staff training programs, and develop and test the provincial and intergovernmental emergency response plans. For example, ten "Project Tornado" or spills response workshops were funded for municipal officials, seven preparedness exercises were held near three nuclear generating stations, and provincial officials participated in simulated oil shortage and the "Canuslak" Great Lakes oil spill plan.

Nuclear Emergency Planning

The provincial Nuclear Emergency Plan has been completed and approved by Cabinet and both the provincial and municipal site-specific plans have been prepared by Emergency Planning Ontario, regional municipalities and Ontario Hydro for areas surrounding each nuclear generating station. In Durham Region, a municipal plan and the site plan for the Pickering Generating Station has been approved. The site plan for the Darlington station has been developed for approval in the new fiscal year.

Hagersville Fire Response

In February 1990, the Ministry responded to a fire of some 14 million tires near Hagersville. Emergency Planning Ontario worked with the

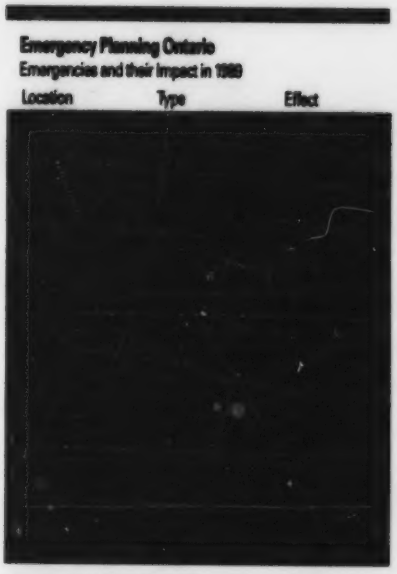

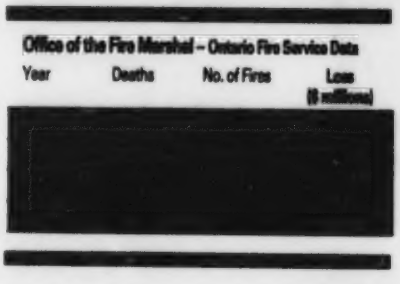

Through public education, the Office of the Fire Marshal brings fire safety awareness and good fire prevention practices to all ages.

O.P.P. and Canadian Forces to determine the availability of emergency services and to provide needed assistance. The EPO also assisted municipal and provincial officials and local volunteers to secure the site and provide information and assistance to affected area residents.

As part of the joint response, the Office of the Fire Marshal developed an effective fire-fighting strategy and coordinated the efforts of the Region of Haldimand-Norfolk fire departments.

Review of Fire Services Legislation

In October of 1989, the Solicitor General established a committee to review and consolidate fire service legislation, to resolve long-standing issues, which included labour relations, and to develop a framework for the expansion and modernization of fire services in Ontario.

The committee includes representatives of the Ministry, municipalities, fire chiefs and three fire fighter associations. The final report of the committee is expected in 1991.

Improved Information Links among Coroners

A computerized coroners information system has been initiated and further applications are being developed for future implementation. The system will enable the Chief Coroner to track reportable deaths, monitor the implementation of jury recommendations and share information easily with regional coroners.

Expansion of Forensic Science Capabilities

The Centre of Forensic Sciences is establishing a self-sufficient regional laboratory in Sault Ste. Marie. This facility will offer a complete range of biology, chemistry, toxicology, firearms and other forensic services in northern Ontario. It is expected to open early in 1992 and in order to continue to bring services closer to the community, the Ministry will examine the possibility of further decentralization by opening additional regional centres in other areas.

One of the major challenges for the Centre is to maintain state-of-the-art technology and expertise, notwithstanding the current fiscal climate. An example is the DNA Profiling Service identification research that has begun in collaboration with the RCMP and FBI laboratories.

Recruitment of Forensic Pathologists

To maintain and improve services, the Division is collaborating with the Ontario Association of Pathologists to develop strategies that will attract more pathologists to the forensic profession.

Animal Welfare Review

The Government established an inter-ministerial committee to review animal welfare in Ontario. After several consultations with various interest groups and concerned individuals, the committee identified a number of options and is preparing a report with recommendations.

Strategic Directions

Increasing public awareness of related risks has provided the Public Safety Division with an opportunity to respond creatively by focusing its activities on prevention measures.

It will continue to coordinate its activities with its client groups and will focus its attentions on providing required leadership, research, education and training. While continuing to expand its levels of expertise and by addressing regional concerns, the Public Safety Division will ensure the consistent and effective application of resources.

The Office of the Chief Coroner (fiscal 1999)

The Centre of the Forensic Sciences
1999 Services

Types of Cases, 1998 %

Forensic Pathology (1998)

Administration Division

The Ministry work environment reflects the Ontario Public Service management values which recognize the contribution of employees.

Lorne Edwards,
Executive Director

Organization and Functions

The Administration Division ensures that the financial, administrative and management practices of the Ministry are consistent with Ontario Government and Ministry policies and procedures, and sound management practices.

- **Financial and Administrative Services** coordinates resource allocation, budgeting and program evaluation processes; liaises and negotiates with central agencies; develops and maintains Ministry financial and administrative policies and procedures; processes Ministry accounts, payroll and revenues; coordinates the purchasing of all goods and services; and provides record management services.
- **Human Resources Services** administers all Ministry personnel functions with the exception of recruitment, deployment and promotion of O.P.P. uniformed members, negotiations with the Ontario Provincial Police Association, maintenance of O.P.P. personnel records, and the training of police and other specialized Ministry professionals. The Branch also supports Ministry Divisions by providing services in human resources management, staffing, benefits administration, classification and staff development.
- **Accommodation Services** inspects suitable building sites; establishes priorities; obtains design approvals to meet client needs; procures and arranges for the installation of furniture, equipment and structural alterations; inspects buildings for deficiencies and improvements; and, administers the Ministry's building lease programs. The Branch is responsible for 700 buildings throughout the province, including 210, O.P.P. detachment offices, 7 Coroners' regional offices and more than 200 Government housing units in northern Ontario.
- **Internal Audit** is responsible for evaluating the adequacy of financial, management and EDP controls, ensuring compliance with established Government and Ministry policies and procedures, determining the adequacy of the Ministry's safeguards to prevent asset losses, and assuring that resources are employed economically, efficiently and effectively. Timely reports are provided to management concerning issues of controls, management systems or policies, and recommedations for improvement are made when necessary.
- **Employment Equity Program** identifies and eliminates discrimination in human resources policies and procedures and ensures appropriate representation of women, francophones, racial minorities, aboriginal people and persons with disabilities. The Program Manager plans, develops and coordinates strategies to remove barriers to recruitment, development and promotion; develops, monitors and evaluates Ministry goals and implementation; counsels individuals on career development and workplace harassment; and, develops and coordinates awareness seminars and other promotional communications.
- **French Language Services,** in administering the *French Language Services Act, 1986,* advises the Deputy Solicitor General and Ministry management on the provision of French language services in Ministry programs, assists with implementation of the Act, monitors service

delivery, administers French language training and coordinates the standardization of bilingual Ministry terminology. As well, the office liaises with francophone associations to meet the needs of the Franco-Ontarian community.

- **Freedom of Information and Protection of Privacy Services** was transferred from the O.P.P. Records Management Branch in 1989. This unit responds to requests for information and ensures that the Ministry complies with the privacy requirements of Ontario's *Freedom of Information and Protection of Privacy Act, 1987*. During 1988, the Services received 147 requests for information under the Act; in 1989, 174 requests were received.

The unit also conducts educational presentations to Ministry staff, various policing organizations, and Freedom of Information coordinators in other ministries.

Current Developments and Recent Trends

Valued Human Resources

The Ministry has developed initiatives consistent with the Ontario Public Service values of managing well and recognizing the contribution of employees:

- testing and evaluation of flexible work arrangements;
- providing health and safety education that emphasizes prevention; and
- increasing developmental opportunities.

Accommodation

The opening of new O.P.P. facilities at Sebringville, Chatham and Aurora and the expansion of O.P.P. detachments at Napanee and Picton marked the Branch's continued efforts to improve the accommodation needs of Ministry operations.

Employment Equity

The Ministry commissioned a review of human resources policies and practices with a view to strengthening employment equity. The *Report on Employment Equity* contained more than 100 recommendations concerning recruitment, selection and promotion, job advertisements, career development, goals and schedules, training, and monitoring systems. A three-year implementation plan was developed to eliminate systematic barriers and to increase the representation of designated groups in the Ministry.

Results to date include the development of workshops on multiculturalism (4), cross-cultural issues (3), disability issues (8), employment equity (1), and career development (9); distribution of a survey to identify the employment equity status of employees; development of guidelines on the use of psychological tests for hiring police recruits; dissemination of employment equity objectives through various communications materials; elimination of systemic barriers in job advertisements and the O.P.P. recruitment process; enhanced outreach recruitment; and analysis of the physical demands of positions within the Ministry.

Improved Accountability

To achieve Ministry standards of frequency for internal audits and greater accountability, Internal Audit conducted a study that established the need for new audit priorities.

Similarly, the Financial and Administrative Services Branch has been strengthening the Ministry's accountability framework and provides problem solving advice to program managers to support their decision-making.

Bilingual Services

With the Ministry and O.P.P. French Language Services Committees, the French Language Services Coordinator developed a three-year implementation plan to ensure all Ministry services could be communicated in French by November, 1989. Recruitment of bilingual individuals has been very successful, particularly in the O.P.P., and an intensive language training program has been established.

Municipal Freedom of Information Training

To assist municipal police forces in their preparations for implementation of the *Municipal Freedom of Information and Protection of Privacy Act* in January, 1991, the Service established a two-month training program. The program provides police force Freedom of Information Coordinators with a working knowledge of the Act and its requirements. As of March 31, 1990, officers had been trained from the Hamilton-Wentworth, Ottawa, Niagara, York, London, Waterloo, Sudbury Regional, Windsor and Durham Regional police forces.

Strategic Directions

One of the Ministry's main tasks is the development of specific activities to improve the working environment and to enhance the job satisfaction of employees, while recognizing the changing nature of the workforce, and the changing technology of the workplace.

Information Technology Division

Information sharing is a vital component to effective policing. OMPPAC, a fully integrated police information and records management system, assists the Ministry in achieving this goal.

Brian Chan,
Acting Executive Director

Organization and Functions

The Information and Technology Division is responsible for information technology strategic planning, policy and systems development, acquisitions coordination, promotion and training within the Ministry.

The Division was created on February 1, 1990, to continue the implementation of the Ministry's Information Technology Strategic Plan, which received Management Board of Cabinet approval in October, 1988. To provide more focused service delivery, this Division is a consolidation of operations from the Information Technology Services Branch of the Administration Division, the Technical Services Branch of the Policing Services Division and the Ministry's Data Centre Operations Unit, previously under the O.P.P.. The new Division is organized into four areas: the Planning and User Services Branch, the Applications Development Branch, the Technical Services Branch and the Operational Services Section.

The Division's objective is to increase the efficiency and effectiveness of the Ministry's service to its client groups through proper development and utilization of information technology resources. This strategy involves:

- creation of a uniform technological system for the Ministry and its clients;
- establishment of a common data structure for all Ministry systems;
- assigning priorities to systems development based on demand; and
- introducing new system functions in phases to progress in an environment of fiscal restraint.

Current Developments and Recent Trends

Standardization

Within the Ministry, information technology systems are being upgraded and introduced to increase operational efficiency. Management are being assisted in identifying opportunities and priorities for the introduction of new computer applications.

In addition to Ministry enhancements, standardization in the automation of police forces is being promoted by the Division. It is establishing a system environment which encourages effective information sharing among police forces for investigation purposes.

OMPPAC

The Ontario Municipal and Provincial Police Automation Cooperative (OMPPAC) provides automated information collection and retrieval for participating municipal police forces and the O.P.P.. The system records information as it is generated and retrieves information in ways that allow it to be used in operational police work. For example, police officers may search databanks of hazardous materials to ensure their own safety in the field.

A key feature of OMPPAC is its information sharing capability. The system accesses the O.P.P. and participating municipal police forces, the Canadian Police Information Centre system and the

Ontario Driver and Motor Vehicle Registration system. Approximately 25 of Ontario's police forces have installed independent automated information capture and retrieval systems that are not designed to share information. To improve their operating efficiency, the Ministry is attempting to attract these forces to participate in OMPPAC as their systems become obsolete and require replacement.

As of March 1, 1990, OMPPAC has commitments to install the system from 51 municipal police forces and the Ontario Provincial Police. It is anticipated that a total of 75 municipal forces will be committed to installing the system by 1992. Steps are also being taken to integrate OMPPAC with the O.P.P. telecommunications system.

Since 1986, the Ministry has provided $4.6 million for the development and improvement of the system, and for implementation and training in municipal police forces.

Other Major OMPPAC Applications

The OMPPAC technology has been effectively transferred to other applications with substantial savings in development and operating costs. For example:

- The Call Management System of the Ministry of Health's Ambulance Services has been developed based on OMPPAC, at a saving of approximately $2 million, when alternate solutions were compared.
- The policing Criminal Intelligence Information System (OCIIS) uses essentially the same functions as OMPPAC.
- The Ministry's Financial System allows each Ministry department to improve their tracking of expenses and financial commitments.

Strategic Directions

The Information Technology Division is committed to enhancing the technological services that are available to the operational and administrative departments of the Ministry and integrating Ministry capabilities with municipal systems. The future priorities of the Division include:

- promoting OMPPAC to more municipal police forces;
- continuing the installation of OMPPAC in O.P.P. detachments as funds become available;
- promoting use of the Identification Data Entry and Network Transmission System (IDENTS) by the Metro Toronto Police Force and fostering development of the system for the Province; and
- completing development of the Ambulance Call Management System and OCIIS, and the conversion of the Coroner's System. The Coroner's System will provide automatic tracking for sudden death investigations, causes of death, inquests and recommendations.

OMPPAC Participation

As of March 31, 1990, OMPPAC has commitments to install the system from 51 Municipal Police Forces. To date, there have been 23 municipal installations.

Police Force	Implementation Date

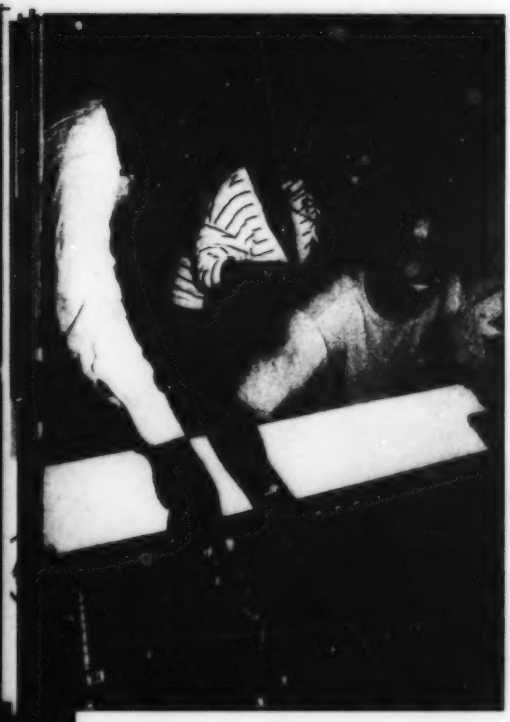

The Toronto Chapter of Harambee Centres Canada is encouraging more positive relations between black youth of Metro Toronto and the police through an innovative public education radio program. Funding for police-community programs is administered by the Ministry's Race Relations and Policing Unit.

The following support branches provide advice and expertise to all Ministry offices and program areas, and initiate projects to achieve the Ministry's security and public safety objectives. Reporting directly to the Deputy Solicitor General, each department also assumes a lead role in program development and the setting of strategic directions for the Ministry.

Legal Services

The Legal Services Branch provides opinions to all Ministry programs, prepares and reviews proposed legislation and regulations, negotiates and settles claims, assists in policy development and represents the Ministry at court hearings and before administrative tribunals. It also prepares or reviews all Ministry contracts.

Branch members develop and present training courses for police officers and firefighters regarding prosecutions, the *Young Offenders Act*, the Charter of Rights, and the *Freedom of Information and Protection of Privacy Act*. The *Retail Business Holiday Act* is also administered by the Branch.

Policy Development and Coordination Branch

This Branch identifies issues and develops and coordinates policy as it relates to the law enforcement and public safety mandates of the Ministry. Specifically, the Branch coordinates strategic planning, develops policy with Ministry management, represents the Ministry on Cabinet Committees, and liaises with other ministries and governments on issues of mutual concern.

Additionally, the Branch is responsible for supporting Government-wide initiatives through coordination and operation of Ministry community and social justice programs, such as prevention policies and community justice, which include family violence, victim assistance services and community policing.

For victims, the Ministry's objective is to reduce the incidence of crime through responsive law enforcement and prevention, and to minimize the impact of crime through effective, community-based victim services.

As part of the Ontario Government's five-year plan for "Joint Family Violence Initiatives", the Ministry has directed all police forces to follow specific procedures and to lay charges in wife assault incidents. In addition, a number of support programs for victims of wife assault have been implemented.

- *Consider the Victims* training seminars for provincial and municipal police officers challenge the myths regarding wife assault and increase awareness of the needs of victims.
- Workshops for police officers reinforce Ontario's criminalization policy for wife assault investigation.
- Community-based, cross-cultural forums on wife assault have been held across the province.
- The pamphlet, *Information for Victims and Witnesses of Crime*, has been translated into Cantonese, Portuguese and Italian for distribution in communities by local police forces.

To assess the impact of the criminalization of wife assault, the Ministry has been collecting data on law enforcement activities in wife assault incidents from municipal and regional police forces and O.P.P. detachments.

The Ministry's three pilot Victim Crisis Assistance and Referral Service (VCARS) sites helped police forces to

provide short-term emotional and practical support to victims of crime and to minimize the impact of the crises. Located in Brant County (Brantford), Frontenac County (Kingston) and the southern District of Algoma (Sault Ste. Marie), these projects have proven to significantly reduce the trauma and consequences of victimization. Moreover, coordination between community services and police in the effective handling of crises has been greatly enhanced. As part of this program, more than 500 volunteers have been trained to provide crisis assistance.

The Ministry supports a pilot police-community victim assistance service in several areas of Metropolitan Toronto. It provides crime victims with crucial short-term emotional and practical support, information regarding the justice system, and referrals to existing community and social services for longer term assistance.

The booklet, *Child Abuse, a Guide for Ontario Police*, was co-produced by the Ministry and was distributed to all provincial and municipal police forces as a guide to police procedures and prevention activities in cases of child abuse and missing children.

In January, 1990, the Interministerial Committee on Sexual Assault developed a comprehensive, five-year strategy on sexual assault to reduce the impact of sexual assault on women and to increase the community awareness and action to reduce the incidence of such assault. The Ministry has:

- tripled its original allocation in 1989-90 from $600,000 to $1.2 million in 1990-91, with a total of $8.4 million in grants being provided to sexual assault centres and the Ontario Coalition for Rape Crisis Centres during the five-year period;
- increased the program consultative and developmental support it provides to sexual assault centres;
- revised and distributed the Sexual Assault and Evidence Collection Kit for hospitals to make existing procedures less intrusive to victims;
- initiated and conducted sexual assault police investigation training; and,
- co-sponsored a series of community forums in partnership with local police to give community service providers an opportunity to exchange information regarding ways to reduce the incidence of sexual assault and to increase community awareness of the services available to victims.

Communications Branch

The Communications Branch functions as both an advisor to the Deputy Solicitor General and senior management and as a coordinator of communications programs. It is a resource for proactive public education programs, as well as the production of Ministry statements, media releases, speeches and the Annual Report. Branch members answer media and public inquiries, and liaise with Ministry branches in policy and program development.

O.P.P. Telecommunications Project

This ad hoc administrative unit is responsible for designing and implementing a new telecommunications system for the Ontario Provincial Police.

In March 1986, Cabinet approved a capital expenditure of approximately $107 million to complete the implementation of the system using a Government-owned microwave linking system. The new radio network is a trunked cellular system which uses centralized dispatching on a district basis.

The telecommunications system is being implemented on a district-by-district basis. The first district, London, became fully operational in December 1988. At present, eight of the sixteen O.P.P. districts have been completed. The last district, Kenora, is scheduled to become fully operational in April 1992.

Race Relations and Policing Unit

In the fall of 1989, the Ministry announced a comprehensive strategy to implement the 57 recommendations in the Report by the Task Force on Race Relations and Policing. The Race Relations and Policing Unit was created in January 1990 to coordinate and direct the Ministry's response to the Report and the implementation progress of all provincial and municipal police forces. The Unit has a two-year mandate to:

- develop policy regulations, standards, guidelines and support materials for police forces in compliance with the employment equity provisions of the new *Police Services Act*;
- assess, develop and implement new race relations training programs, including the development of approaches to integrate race relations content into existing police training courses; and,
- to develop, evaluate and initiate innovative police-community relations strategies to foster closer working relationships between police and minority communities.

In the development and implementation process, the Unit is working with various community groups, police representatives and private consultants to ensure the Ministry's initiatives are effectively implemented.

1989 Statement of Expenditures

Ministry of the Solicitor General Statement of Expenditures for the year ended March 31, 1989.

		1989
Administration Program	Main Office	$ 2,047,048
	Financial Services	2,293,802
	Supply and Office Services	4,589,844
	Personnel Services	1,822,190
	Information Services	743,581
	Analysis and Planning	3,463,899
	Legal Services	653,083
	Audit Services	245,539
	Systems Development Services	3,399,678
	Sub-total	**$ 19,258,664**
	Payment under the Ministry of Treasury and Economics Act	1,534,647
	Minister's Salary, the Executive Council Act	30,094
	Parliamentary Assistant's Salary, the Executive Council Act	9,297
	Total for Administration	**$ 20,832,702**
Public Safety Program	Program Management	413,520
	Centre of Forensic Sciences	7,427,202
	Fire Safety Services	17,224,122
	Coroners' Investigations and Inquests	10,513,060
	Forensic Pathology	721,207
	Emergency Planning	939,385
	Total for Public Safety	**$ 37,238,496**
Policing Services Program	Ontario Police Commission	5,358,451
	Ontario Police College	6,433,477
	Ontario Police Arbitration Commission	135,397
	Sub-total	**$ 11,927,325**
	Hearings under the Police Act	18,809
	Payments from Special Purpose Accounts, the Financial Administration Act	2,058
	Total for Policing Services	**$ 11,948,192**
Ontario Provincial Police Program	Office of the Commissioner	1,991,388
	Services	60,619,572
	Field Operations	260,602,586
	Investigations	32,111,428
	Ontario Provincial Police Telecommunications Project	21,191,399
	Sub-total	**$376,516,373**
	Payment under the Police Act	38,256
	Total for Ontario Provincial Police	**$376,554,629**

1989 Statement of Revenues

Ministry of the Solicitor General Statement of Revenues for the year ended March 31, 1989.

	1989
Government of Canada	**$ 5,190,330**
Reimbursements of Expenditures	
Municipal Policing	8,973,701
Recovery of benefits, salaries and medical costs due to accidents	813,065
Ontario Place Corporation	249,067
Wide Load – Escort	70,185
Recovery of course expenses	21,163
Reimbursement of investigation expenses	13,094
Sub-total	**$ 10,140,275**
Fees, Licences and Permits	**1,172,707**
Sales and Rentals	**3,109,530**
Recovery of Prior Years' Expenditures	**746,040**
Miscellaneous	**38,485**
Total Revenue	**$ 20,397,367**

1990 Statement of Expenditures

Ministry of the Solicitor General Statement of Expenditures for the year ended March 31, 1990.

		1990
Administration Program	Main Office	$ 2,971,593
	Financial and Administrative Services	7,252,892
	Human Resources	2,404,210
	Communications Services	1,000,859
	Analysis and Planning	1,825,359
	Legal Services	728,224
	Audit Services	269,880
	Information Systems	5,055,920
	Sub-total	**$ 21,508,937**
	Hearings under the Polict Act	153,697
	Payment under the Ministry of Treasury and Economics Act	2,804,245
	Minister's Salary, the Executive Council Act	26,791
	Parliamentary Assistant's Salary, the Executive Council Act	9,405
	Total for Administration	**$ 24,503,075**
Public Safety Program	Program Management	1,582,332
	Coroners' and Forensic Services	19,982,295
	Fire Safety Services	18,788,006
	Emergency Planning	3,182,292
	Total for Public Safety	**$ 43,534,925**
Policing Services Program	Program Administration	1,111,940
	Ontario Police College	6,506,675
	Policing Standards and Support Services	6,226,155
	Total for Policing Services	**$ 13,844,770**
Ontario Provincial Police Program	Office of the Commissioner	1,908,504
	Ontario Provincial Police	386,586,068
	Telecommunications Project	27,127,778
	Sub-total	**$415,622,350**
	Payment under the Police Act	450
	Total for Ontario Provincial Police	**$415,622,800**

1990 Statement of Revenues

Ministry of the Solicitor General Statement of Revenues for the year ended March 31, 1990.

	1990
Government of Canada	**$ 8,730,158**
Reimbursements of Expenditures	
Municipal Policing	10,329,266
Recovery of benefits, salaries and medical costs due to accidents	375,246
Ontario Place Corporation	278,878
Dryden Air Crash	229,041
Ontario Hydro (Re: Nuclear Program)	219,578
Wide Load – Escort	106,142
Recovery of salaries and expenses for seconded staff	32,799
Recovery of course expenses	29,226
Reimbursement of investigation expenses	26,526
Recovery of training expenses	7,400
Sub-total	**$11,634,102**
Fees, Licences and Permits	**1,266,086**
Sales and Rentals	**3,226,533**
Recovery of Prior Years' Expenditures	
Ontario Municipal and Provincial Police Automation Co-operative	2,109,799
Ontario Provincial Police	
Car damages	202,255
Other costs recovered	52,857
Chief Coroner	12,595
Fire Marshal's Office	9,179
Ontario Police Commission	4,791
Accomodation Services Branch	2,147
Ontario Police Arbitration Commission	1,630
Other	1,596
Sub-total	**$ 2,396,849**
Miscellaneous	**66,054**
Total Revenue	**$27,319,782**

Statutes Administered

Anatomy Act

Coroners Act

Egress From Public Buildings Act

Emergency Plans Act, 1983

Fire Accidents Act

Fire Departments Act

Fire Fighters' Exemption Act

Fire Marshals Act

Hotel Fire Safety Act

Human Tissue Gift Act

Lightning Rods Act

Ministry of the Solicitor General Act

Ontario Society for the Prevention of Cruelty to Animals Act

Police Act

Private Investigators and Security Guards Act

Public Works Protection Act

Retail Business Holidays Act

MINISTÈRE DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

Rapport Annuel

1989 1990

Ontario

ISSN 0380-5794
© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario

Table des matières

Lettre du ministre au lieutenant-gouverneur 2
Organigramme 3
Message du solliciteur général 4
Message du sous-solliciteur général 5

Principaux services

Commission de la police de l'Ontario 6
Commission d'arbitrage de la police de l'Ontario 7
Division des services policiers 8
Police provinciale de l'Ontario 12
Division de la sécurité publique 14
Division de l'administration 18
Division de la technologie de l'information 20
Directions générales 22
- Direction des services juridiques 22
- Direction de l'élaboration des politiques et des programmes 22
- Direction des communications 23
- Projet de télécommunications de la Police provinciale de l'Ontario 23
- Unité des relations entre la police et les minorités raciales 23

États des dépenses de 1989 24
États des revenus de 1989 25
États des dépenses de 1990 26
États des revenus de 1990 27
Lois relevant du Ministère 28

Ontario

Ministry of the Solicitor General

25 Grosvenor Street
11th Floor
Toronto, Ontario M7A 1T6

Ministère du Solliciteur général

25, rue Grosvenor
11e étage
Toronto (Ontario) M7A 1T6

À l'honorable
L.M. Alexander, *C.P., c.r., C.St., B.A.*
Lieutenant-gouverneur
Province de l'Ontario

Votre Honneur,

Pour votre information et celle de l'Assemblée législative, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère du Solliciteur général pour les exercices se terminant le 31 mars 1989 et le 31 mars 1990.

Veuillez agréer, Monsieur le Lieutenant-Gouverneur, l'expression de mes sentiments très respectueux.

Le solliciteur général,

Steven Offer

Organigramme

Message du solliciteur général

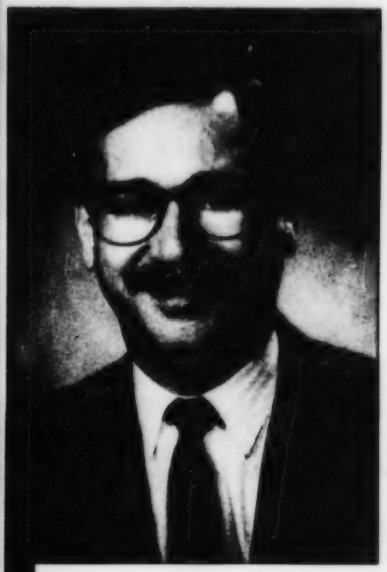

Afin de maintenir la sécurité et la protection des citoyens de l'Ontario, le ministère du Solliciteur général fait l'objet d'une restructuration qui lui permettra de mieux représenter les communautés qu'il dessert et de répondre aux nouveaux besoins des Ontariens. La réorganisation du Ministère en cours et le mandat élargi qui s'ensuivra réaffirment notre engagement à fournir un plus haut niveau de qualité en matière de sécurité et de protection, maintenant et à l'avenir.

La restructuration du Ministère reflète plusieurs nouvelles nécessités. Une plus grande importance est accordée aux services communautaires, aux mesures de prévention et à la sensibilisation du public. Nous améliorons la coordination et les communications avec les groupes communautaires et gouvernementaux grâce à une collaboration et une consultation améliorées. Nous adoptons des politiques plus dynamiques et accessibles afin de répondre aux besoins spéciaux des communautés et des individus de par la province. Parallèllement à cela, toutefois, nous devons faire face aux pressions qui résultent des changements économiques, technologiques et sociaux.

Nous savons que les problèmes auxquels les Ontariens auront à faire face dans la prochaine décennie demanderont des solutions innovatrices. À cet égard, le Ministère consolide ses efforts entrepris conjointement avec d'autres juridictions nord-américaines et canadiennes sur des questions d'intérêt commun. De plus, le Ministère est en train de mettre au point ses systèmes de technologie de l'information et d'augmenter les occasions de perfectionnement professionnel pour son personnel, particulièrement parmi les groupes traditionnellement sous-représentés tels que les femmes, les membres issus de minorités raciales, les autochtones et les personnes souffrant d'incapacité. Nous instaurons un climat d'égalité, d'ouverture d'esprit et de plus grande sensibilité aux divers besoins des communautés de l'Ontario.

À cette fin, de grands progrès ont déjà été réalisés. Toutefois, l'Ontario se trouve dans une période transitoire et la façon dont nous abordons les difficultés qui se présentent aura des répercussions sérieuses sur la sécurité et la protection de notre province. C'est un plaisir de diriger une organisation aussi diversifiée oeuvrant au bien-être de tous les Ontariens.

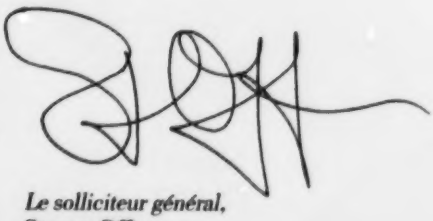

Le solliciteur général,
Steven Offer

Message du sous-solliciteur général

Les pressions économiques et sociales, de même que les prévisions démographiques pour les années 1990 exigent que nous gérions nos ressources de manière plus efficace tout en offrant des services plus accessibles.

Afin de réaliser ces objectifs, au cours des deux dernières années, le Ministère s'est efforcé de consolider son orientation vers les besoins des clients. On ne saurait trouver de meilleur exemple que la procédure de consultation utilisée pour créer la nouvelle *Loi sur les services policiers*, laquelle a été conçue pour mieux refléter les réalités de la police dans une société multiculturelle et pour orienter les priorités en matière de services policiers.

Notre sensibilité accrue aux besoins de la communauté se réflète également dans le transfert des responsabilités de supervision de la Commission de police de l'Ontario à la Division des services policiers, plus axée sur les services de police communautaire. De même, au Collège de Police de l'Ontario, des séminaires sur des sujets d'importance sociale tels que la violence domestique, l'aide aux victimes et les relations interraciales, sont intégrés aux programmes d'études autodirigées, qui combinent une formation en classe avec des expériences pratiques sur le terrain.

Ces changements viennent concrétiser l'engagement du Ministère à appuyer financièrement les centres d'agression sexuelle, l'amélioration de l'éducation publique, la formation professionnelle et l'augmentation des services aux victimes d'aide dans toute la province.

De plus, en prévision des crises potentielles, la Division de la sécurité publique a élaboré des plans d'intervention d'urgence avec la plupart des municipalités de l'Ontario afin de minimiser la possibilité de crises et de tragédies. En outre, on révise la Loi sur les services de pompiers afin d'améliorer les services de protection contre les incendies de l'Ontario. Les capacités des services de criminalistique seront étendues et décentralisées, ce qui leur permettra d'opérer plus près des communautés qu'ils desservent.

Toutefois, des programmes externes renforcés s'appuient sur un cadre interne solide qui sait reconnaître la contribution du personnel et fournit des occasions de perfectionnement professionnel. La gestion des ressources humaines est un élément critique à notre succès. La mise en application et la gestion réussie des Stratégies de renouvellement du gouvernement, de la Loi sur les services en français et de l'équité d'emploi témoignent de notre engagement à dispenser ces services.

Le succès de notre Ministère est le fruit des aptitudes et de la détermination d'une solide équipe d'individus qui ont su réagir de manière créative à de nouvelles pressions. J'aimerais souligner les efforts de chaque membre du Ministère, de même que l'engagement et le dévouement dont ils ont fait preuve envers tous les Ontariens.

À l'avenir, nous continuerons à travailler avec les communautés que nous desservons, en partageant la responsabilité des mesures que nous mettons en application. Par-dessus tout, nous continuerons à examiner attentivement notre façon de faire et à prendre les mesures innovatrices qui maintiendront nos services de police et de sécurité publique parmi les meilleurs au monde.

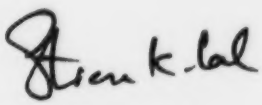

Le sous-solliciteur général,
Stien K. Lal

Commission de la police de l'Ontario

W. Douglas Drinkwalter, *c.r., président*
Ruth K. Corbett, G. Normand Glaude,
Frank M. D'Andrea, Julio R. Menezes,
Bette M. Stephenson,
Jean M. Beauprie,
membres

En septembre 1988, le Ministère a annoncé que la Commission de la police de l'Ontario diviserait les fonctions qu'elle avait précédemment assurées; d'une part, elle augmentait son rôle consultatif quasi judiciaire et, d'autre part, elle confiait ses fonctions de soutien et de supervision à la Division des services policiers, nouvellement établie par le Ministère. Le président relève du solliciteur général. La Commission assure la liaison avec la nouvelle Division des services policiers, mais demeure indépendante de celle-ci aux niveaux administratif et opérationnel.

Agissant en tant que tribunal quasi judiciaire, en vertu de la section 58 de la *Loi sur la police*, la Commission tient des audiences et mène des enquêtes sur :

- la conduite et le rendement des agents de police et des agents de maintien de l'ordre;
- le système de services policiers des municipalités; et
- les besoins des municipalités en termes de services policiers.

De plus, la Commission entend et tranche les appels interjetés par les membres des corps policiers en vertu de la *Loi sur la police* et de ses règlements prescrits, et offre des services de consultation aux conseils des commissaires de police, aux conseils municipaux, aux chefs de police et au solliciteur général sur des questions ayant trait aux services policiers.

La Commission reçoit également un soutien aux enquêtes de la part de la Division des services policiers, de la Police provinciale de l'Ontario et des corps de police municipaux, selon la nature de l'enquête.

Les membres de la Commission sont nommés par le lieutenant gouverneur en conseil, et leur mandat est renouvelable tous les deux ans. Le président est également nommé par le lieutenant gouverneur en conseil.

Toutes les décisions prises par la Commission doivent être votées à l'unanimité.

Commission d'arbitrage de la police de l'Ontario

John A. Kazanjian, *président*
Malachy M. Connolly,
Edward R. Johnson,
Sandi L. Humphrey et
Lorne C. Perron,
membres

Administrée par le Ministère, la Commission d'arbitrage de la police de l'Ontario, composée de cinq membres, offre un service provincial de conciliation et d'arbitrage pour résoudre les conflits relatifs aux contrats de travail entre les municipalités et les corps de police municipaux. De plus, la Commission :

- surveille et évalue l'efficacité générale du système de négociation collective de la police et y suggère des améliorations ;
- se charge des dispositions administratives pour les arbitres;
- fixe les honoraires des arbitres;
- subventionne la publication et la diffusion de renseignements sur les procédures et les décisions d'arbitrage; et
- élabore les formulaires et les procédures que doivent utiliser les parties demandant des services d'arbitrage et de conciliation, ainsi que les procédures à suivre lors des audiences.

En 1989, la Commission a reçu 28 demandes de conciliation. Dans 19 de ces cas, des ententes ont été conclues grâce à l'intervention du conciliateur de la Commission, 8 sont passés à l'arbitrage et 1 a été reporté à 1990. Au cours de la même période, 44 demandes d'arbitrage ont été reçues: 13 ont été réglées avant l'arbitrage, 31 ont fait l'objet d'arbitrage et 7 ont été reportées à 1990.

Les recherches sont menées par le Service de recherche du ministère du Travail, qui gère un système d'information sur les négociations collectives pour la Commission d'arbitrage.

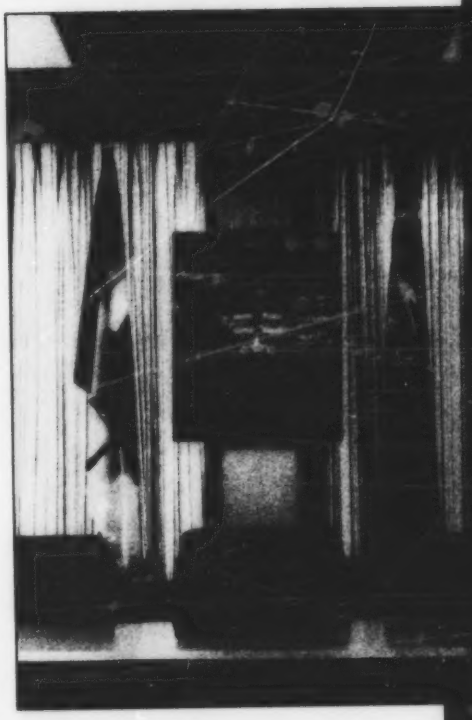

La Commission d'arbitrage de la police de l'Ontario tient des audiences d'arbitrage, lorsque les municipalités et les forces policières mucipales doivent résoudre des conflits relatifs à la négociation de contrats.

Division des services policiers

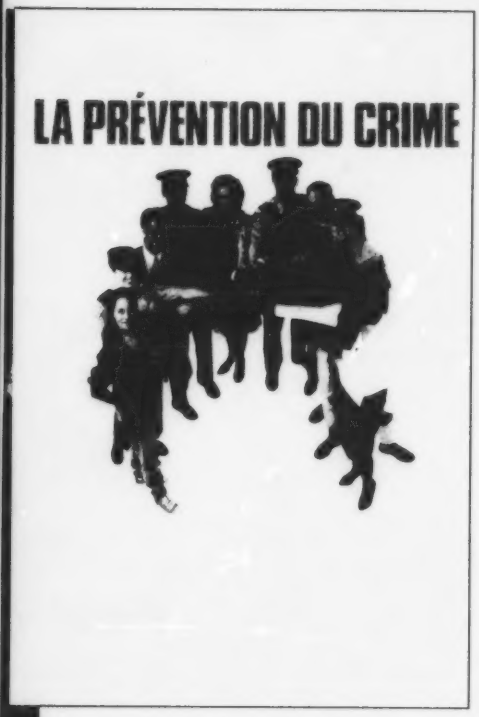

Carl Johnston
Sous-solliciteur adjoint

Organisation et fonctions

La Division des services policiers doit fournir des services d'inspection, de soutien et des services spécialisés aux corps de police municipaux à travers la province. La Division promeut l'excellence dans les services policiers par l'entremise de la formation, du soutien technique, de l'élaboration de normes professionnelles et de nouveaux programmes. En outre, elle offre à la communauté policière des services consultatifs, de liaison et de soutien, ainsi que des services spéciaux de renseignements pour le maintien de l'ordre. On évalue l'efficacité des programmes et la qualité des services de police municipaux de l'Ontario par l'entremise d'un système de vérifications et d'enquêtes.

Jusqu'en automne 1988, les fonctions de la Division des services policiers étaient assurées par la Commission de la police de l'Ontario. Les fonctions relevant alors de la Section des services de l'inspection appartiennent maintenant aux nouvelles Direction des programmes de soutien des services policiers et Direction des normes et des nouveaux programmes.

La Division se compose de quatre Directions :

La **Direction des programmes de soutien des services policiers** est responsable de dispenser des services de consultation et d'inspection, de même que des services de soutien aux opérations. Pour ce qui est des *services de consultation et d'inspection*, 30 corps de police municipaux ont fait l'objet d'une inspection de la Direction en 1989, dans le cadre des efforts du Ministère visant à aider les corps de police municipaux à atteindre les normes professionnelles en matière de services policiers.

Les conseillers de la Direction sont chargés de :

- mener des révisions détaillées des procédures et pratiques policières, à l'exception des enquêtes internes et disciplinaires;
- surveiller l'efficacité avec laquelle les initiatives en matière de politique introduites par le Ministère sont adoptées et observées par les corps de police;
- veiller à l'application des normes opérationnelles;
- évaluer les rapports avec les associations de police, les avocats de la couronne, les comités municipaux des services policiers et les conseils des commissaires de police et avec d'autres groupes communautaires ou oeuvrant dans le domaine juridique;
- faciliter les enquêtes sur les inconduites d'agents de police, le cas échéant, ou sur l'efficacité des services policiers dispensés dans une municipalité.

Les inspections doivent toutes faire l'objet d'un rapport aux autorités régissantes et au chef du corps de police. Sur demande, la Direction aidera les corps de police à mettre en oeuvre les recommandations du personnel consultatif.

Grâce au processus de restructuration du Ministère, la Direction procède actuellement à une amélioration de ses services aux corps de police, afin de fournir une aide continue en ce qui concerne la prestation de services policiers aux communautés à travers la province. Les *Services de consultation et d'inspection* sont également responsables :

- de faciliter la sélection des chefs de police à travers la province;
- d'intervenir au nom du Ministère dans le cas de crises/problèmes au niveau des services policiers; et
- d'aider à l'élaboration de normes professionnelles en matière de services policiers.

Les *Services de soutien aux opérations*, faisant précédemment partie de la Direction des services techniques, sont impliqués dans un large éventail d'activités, y compris la gestion du centre d'information de la police canadienne (CIPC) de la province. Le CIPC est un système coordonné fédéralement qui permet aux corps de police à travers le Canada d'enregistrer et de consulter des renseignements opérationnels, par exemple, sur

une personne manquante ou une propriété volée. Les Services de soutien aux opérations élaborent les politiques du CIPC, vérifient les utilisateurs, mènent des enquêtes relativement aux violations de sécurité à l'intérieur de la province et fournissent des conseils, de l'aide et une formation aux corps de police en ce qui a trait au CIPC et aux systèmes connexes.

La **Direction des services de renseignements** fournit une aide financière et un soutien administratif aux opérations régionales et de formation du Service ontarien de renseignements sur la criminalité (SORC) et des opérations policières conjointes. Ces organismes génèrent et partagent des données importantes avec leurs 37 corps de police membres dans le but de combattre le crime organisé. L'aide financière offerte au SORC et aux opérations policières conjointes comprend des voitures de location, des systèmes radiophoniques de renseignements et d'autre équipement. Du point de vue administratif, la Direction fournit des bureaux, de l'équipement et du personnel de soutien pour la traduction, la saisie de données, l'analyse de renseignements, la tenue de dossiers et les services de secrétariat.

De plus, des agents de police secondés offrent des services de renseignements sous la direction d'un inspecteur de la Police provinciale de l'Ontario, conjointement avec un conseiller du service de renseignements de la Direction.

La **Direction des normes et des nouveaux programmes** comprend la *section des normes et du développement professionnel*, dont la principale fonction est d'élaborer les normes relativement à la conduite, aux procédures, à l'équipement et à d'autres questions qui influent sur la qualité professionnelle des services policiers de la province. Les *Services de renseignements et de liaison* offrent et échangent des données et d'autres renseignements clés avec des corps et des associations de police. Ils diffusent également du matériel éducatif auprès du public. Le *Programme de développement* mène des recherches, effectue des tests et aide à la mise en oeuvre des nouvelles politiques et procédures en matière de services policiers.

Le **Collège de police de l'Ontario** s'engage à fournir la meilleure formation possible à la communauté de maintien de l'ordre de l'Ontario grâce à un vaste éventail de programmes et de services éducatifs.

Tous les agents de police de l'Ontario, y compris les agents de la police municipale et provinciale, sont formés au Collège de police de l'Ontario à Aylmer. Le Collège offre des programmes de formation résidentiels aux recrues et aux agents expérimentés. Le programme de formation des recrues comprend six stades d'études et une formation sur le terrain. En 1989, 1 244 recrues ont reçu une formation de base. En 1990, un stade additionnel s'est ajouté à la formation dispensée aux recrues, réduisant considérablement l'espace pour les cours de niveau senior. En plus du programme de formation des constables, d'autres cours sont offerts dans le domaine des enquêtes criminelles : identification, renseignements, communications, gestion policière, agents de la jeunesse et circulation routière.

De récentes initiatives du gouvernement intensifieront les efforts de formation interne et d'extension. En outre, un plus grand nombre d'ateliers et de séminaires seront offerts en matière de police communautaire, de relations interraciales et d'autres questions d'actualité.

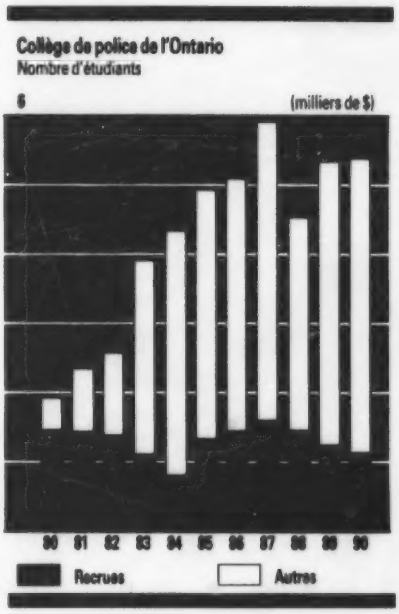

UNISSONS-NOUS
POUR
AMÉLIORER
NOTRE
COMMUNAUTÉ

Développements actuels et tendances récemment observées

Équité d'emploi

Un comité spécial a été établi afin de déterminer la meilleure manière de mettre en oeuvre les directives du Ministère en matière d'équité d'emploi. Une des priorités de la Division est de recruter des membres de groupes traditionnellement sous-représentés au sein du Ministère, à savoir les femmes, les membres issus de minorités raciales, les autochtones et les personnes souffrant d'incapacités.

Formation pour la police et les membres des conseils policiers

Des programmes de formation sont également en cours d'élaboration afin de sensibiliser davantage les autorités policières aux questions d'importance et à leurs responsabilités envers la communauté.

Relations interraciales

Le gouvernement de l'Ontario a consulté des groupes communautaires, par l'entremise du Groupe d'étude sur les relations entre la police et les minorités raciales, et a trouvé nécessaire d'instituer des stratégies prioritaires dans les domaines du recrutement et de la sélection de membres de minorités raciales/culturelles au sein des corps de police, de la formation en matière de relations interraciales, de l'imputabilité accrue des services policiers envers le public et de l'amélioration des rapports entre les minorités raciales/culturelles et la police. À cette fin, le Ministère a introduit plusieurs projets, notamment :

- Une conférence sur les relations interraciales à l'intention des corps de police municipaux a été parrainée en novembre 1988. On y a abordé des sujets tels que le recrutement et la sélection, la formation interculturelle, les relations entre la police et la communauté et les services policiers autochtones.
- Un coordonnateur des services de police du corps de police du Toronto métropolitain a été affecté auprès des corps de police municipaux afin de les aider à élaborer des initiatives en matière d'équité d'emploi.
- En tant que membre du Conseil des relations entre la police et les minorités raciales du Greater Toronto Region Working Group on Multicultural/Multiracial Urban Communities, le Ministère est au courant des activités et des initiatives entreprises dans le domaine des services de police communautaire.

Révision de la Loi sur la police

Afin de mieux refléter la diversité culturelle de la société ontarienne actuelle et les nouvelles priorités qui s'imposent en matière de services de police, un comité directeur, créé par le Ministère, a passé en revue la *Loi sur la police* actuelle. Le comité était composé de représentants de l'Association ontarienne des chefs de police, de l'Association de police de l'Ontario, des Comités municipaux des services policiers et du Ministère. Le comité a renforcé la *Loi* actuelle et a élaboré des amendements qui ont été intégrés à la nouvelle *Loi sur les services policiers*. La *Loi* est le fruit d'un effort intensif de révision et de consultation du Ministère avec des participants clés, y compris des groupes de citoyens et d'individus intéressés, de municipalités, la communauté policière, des ministères gouvernementaux et le Groupe d'étude sur les relations entre la police et les minorités raciales.

La nouvelle Loi, qui a été proclamée devant l'Assemblée en décembre 1990, établit de nouvelles normes et de nouveaux principes pour la prestation des services de police en Ontario. La loi proposée comprend une définition du concept de «services» policiers, tout en mettant l'accent sur une plus grande coopération entre la police et la communauté. En outre, elle prévoit la

création d'une Commission civile de police de l'Ontario, qui remplacera la Commission de police de l'Ontario, l'établissement d'un système de plaintes du public et d'autres initiatives communautaires et améliorations des services policiers. La nouvelle approche communautaire permettra de tirer meilleur parti des ressources policières dans un contexte contemporain.

Directives en matière de poursuites policières

Les directives aux corps de police de l'Ontario imposent des restrictions quant aux poursuites policières. Fondamentalement, la police peut initier et continuer les poursuites seulement lorsqu'une infraction criminelle a été ou est sur le point d'être commise. En plus des règlements devant être intégrés à la *Loi sur les services policiers*, cette directive sera appuyée par un programme de formation améliorée en matière de poursuites policières, un programme de sensibilisation visant à prévenir le public des dangers et des amendes résultant d'un refus d'arrêter pour la police, et des amendes allant jusqu'à 5 000 $ pour refus d'arrêter pour la police en vertu du *Code de la route*.

Initiatives en matière de prévention de la criminalité

Le programme de prévention de la criminalité à plusieurs volets du Ministère offre des services consultatifs et organisationnels pour la mise en oeuvre de stratégies de prévention police-communauté et pour le lancement d'une campagne de sensibilisation du public.

- La *Semaine de prévention de la criminalité de l'Ontario*, organise annuellement des séminaires éducatifs parrainés localement et subventionnés par le Ministère à l'intention de la police et de la communauté. Dans le cadre des événements de cette semaine, des *prix d'excellence en matière de prévention de la criminalité* sont décernés par le solliciteur général aux résidents et organismes de l'Ontario qui se sont distingués par leur contribution dans le domaine de la prévention de la criminalité.
- Le programme «*Les sports et les drogues ne font pas équipe ensemble*» renseigne les entraîneurs des ligues mineures sur les problèmes associés à l'abus de drogues, leur permettant d'aider les jeunes athlètes aux prises avec des problèmes de toxicomanie. Le corps de police régional de Niagara et le Kiwanis International parrainent ce programme conjointement avec le Ministère.
- Diverses ressources communautaires et d'éducation publique traitant de la violence envers les enfants, la conduite en état d'ébriété, la protection pour les femmes, les enfants et les personnes âgées, la sécurité à domicile, le vol d'autos et la prévention de délits sont distribuées par l'entremise de la police provinciale de l'Ontario, des corps de police municipaux, des agences communautaires et des bibliothèques locales.

Intensification des initiatives de lutte contre la conduite en état d'ébriété

Les initiatives du Ministère comprennent la mise en application du programme R.I.D.E. de la police provinciale de l'Ontario à l'année longue, une aide financière aux corps de police municipaux pour la mise en application du programme R.I.D.E., une formation additionnelle sur l'utilisation de l'alcootest et d'équipement additionnel par l'entremise du centre de criminalistique, et la promotion du programme R.I.D.E. de la police provinciale de l'Ontario grâce à la diffusion d'une trousse éducative et d'une campagne médiatisée au cours de l'été.

Orientations stratégiques

Afin d'assurer une approche coordonnée et cohérente à la mise en application de la nouvelle *Loi sur les services policiers*, un comité consultatif sera convoqué pour aider à l'élaboration des règlements. Le comité sera composé de représentants de l'Association de police de l'Ontario, des Comités municipaux des services policiers et de l'Association ontarienne des chefs de police. Les municipalités et les groupes communautaires auront également l'occasion de contribuer afin d'assurer que les résolutions reflètent clairement toutes les communautés. Les initiatives de mise en application connexes comprennent des sessions d'information que parraine le Ministère dans le but de favoriser une meilleure compréhension du modèle de police communautaire et l'élaboration de documentation diffusée auprès du public par les corps de police locaux.

Le Ministère consolidera également les relations fédérales-provinciales en travaillant conjointement avec le solliciteur général du Canada à la mise au point de ressources dans les domaines d'intérêt commun, particulièrement la justice criminelle et juvénile.

Compte tenu de l'orientation du Ministère en faveur de la police communautaire, on procèdera à une révision du programme de prévention de la criminalité afin d'en améliorer la recherche, l'élaboration, l'évaluation et la formation.

La Division a fait de grands efforts pour apporter une réponse aux inquiétudes exprimées par la communauté, en élaborant de nouveaux programmes en matière d'équité d'emploi, de relations interraciales et d'aide aux victimes. Notamment, des politiques de recrutement ont été instituées afin d'augmenter la représentation de membres de groupes désignés au sein des corps de police, et la formation de la police a été modifiée dans le but de sensibiliser davantage les agents de police aux besoins des victimes de crimes et des personnes issues de minorités ethniques et culturelles.

Le Ministère continuera à prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la justice sociale pour tous les Ontariens par le biais de programmes et de politiques justes et équitables. En améliorant le niveau des services offerts aux municipalités, la Division des services policiers renforcera les mesures de sécurité et de protection pour tous les résidents de l'Ontario.

Police provinciale de l'Ontario

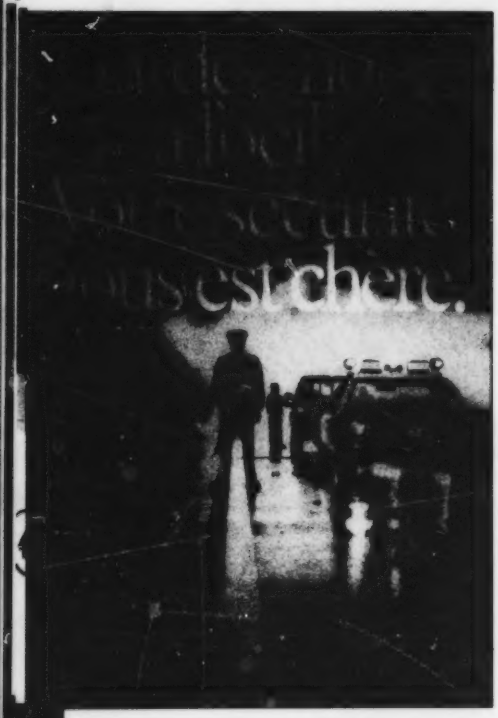

UNISSONS-NOUS
CONTRE
L'ALCOOL
AU
VOLANT

Thomas B. O'Grady
Commissaire

Organisation et fonctions

La police provinciale de l'Ontario offre des services policiers à plus de 2,2 millions de personnes à travers l'Ontario. Les régions desservies sont les régions de la province qui ne comportent pas de corps de police municipal et les municipalités qui, en vertu d'un contrat, font appel aux services de la police provinciale de l'Ontario.

De plus, la Police provinciale de l'Ontario est tenue de :

- répondre aux demandes d'aide spéciale des corps de police municipaux en situation d'urgence;
- contrôler la circulation sur toutes les routes du Roi, à moins de dispositions contraires;
- fournir des services d'enquête à la demande des corps de police municipaux, du Bureau du coroner et d'autres ministères provinciaux; et
- exécuter d'autres tâches assignées, comme la tenue d'un registre provincial d'armes à feu, l'administration de la *Loi sur les enquêteurs privés et les gardes de sécurité*, la prestation de services de sécurité pour certains membres du gouvernement de l'Ontario et dignitaires de passage, et la prestation de services de sécurité pour l'édifice de l'assemblée législative de Queen's Park, à Toronto.

La police provinciale de l'Ontario compte 4 552 agents de police et 1 258 employés civils.

Le service auxiliaire de la Police provinciale de l'Ontario compte 510 bénévoles dévoués qui aident les membres réguliers de la police provinciale de l'Ontario à accomplir leurs tâches quotidiennes dans 20 unités à travers la province.

Développements actuels et tendances récemment observées

Gestion des ressources humaines

La gestion efficace des ressources humaines constitue une très grande priorité de la Police provinciale de l'Ontario. La composition culturelle et raciale changeante de la société ontarienne exige que la police provinciale de l'Ontario reflète cette nouvelle réalité. À cette fin, les politiques de personnel ont changé considérablement :

- Les efforts de **recrutement** se concentrent à présent sur les candidats compétents qui répondent aux objectifs de recrutement de membres issus de minorités culturelles et d'équité d'emploi.
- La **formation** des nouvelles recrues et du personnel actuel accorde plus d'importance aux relations interraciales et à la sensibilisation des agents de police aux préoccupations des groupes minoritaires.
- Les politiques de **promotion** ont fait l'objet d'une révision afin d'assurer que tous les agents aient des occasions égales de perfectionnement professionnel.
- Les pratiques de **déploiement** ont fait l'objet d'une révision afin d'assurer que toutes les régions de la province soient desservies adéquatement et que les ressources soient utilisées efficacement.

Prestation de services

La «police communautaire» est devenue une pierre angulaire de l'approche de la Police provinciale de l'Ontario. Ce concept accorde considérablement plus d'importance aux relations entre la police et la communauté et reflète un retour à un modèle précédent de services policiers, qui minimisait la division entre la police et le public. Ce concept implique

également une plus grande intensification des programmes de prévention de la criminalité et d'éducation du public, et une plus grande contribution de la communauté pour ce qui est de définir les problèmes dont devrait s'occuper la police, de trouver des solutions à ces problèmes et d'élaborer des méthodes efficaces et novatrices d'utilisation des ressources communautaires, y compris l'affectation des ressources policières, de façon à résoudre les problèmes propres à une société contemporaine.

Dans le but de développer le personnel et d'améliorer les rapports professionnels avec d'autres agences de maintien de l'ordre, la Police provinciale de l'Ontario a affecté des membres choisis au service de renseignements criminels de l'Ontario (CRCO) et au service d'intelligence criminelle canadien (CICC). De plus, un programme d'échange a compris l'affectation d'un membre de la police provinciale de l'Ontario au collège de police canadien et le détachement d'un membre de la GRC à l'académie de police provinciale.

Gestion de la circulation routière

Il y a approximativement 1 200 victimes de la route chaque année en Ontario, et la Police provinciale de l'Ontario doit enquêter sur environ 830 d'entre elles, soit 75 %. Ce taux s'apparente à celui d'autres incidents sérieux de la route. Bien entendu, les programmes de sécurité routière demeureront une priorité importante pour la Police provinciale de l'Ontario.

Prévention de la criminalité

La prévention de la criminalité et l'éducation du public sont deux domaines qui se sont vu accorder une nouvelle importance au même titre que les initiatives de maintien de l'ordre. Par exemple, le maintien de l'ordre à lui seul ne peut aider à diminuer l'abus de drogues. La Police provinciale de l'Ontario adopte une approche plus efficace, soit celle de combiner les programmes de sensibilisation du public, afin de réduire la demande de drogues illégales, aux activités de maintien de l'ordre, afin de diminuer la quantité de drogues sur le marché.

En septembre 1988, l'«Opération Pipeline» a été mise en oeuvre pour identifier les caractéristiques communes aux trafiquants de drogues et permettre aux agents de les identifier lorsqu'ils exécutent leurs fonctions de patrouille de la circulation.

Services policiers des peuples des Premières Nations

La Police provinciale de l'Ontario, en collaboration avec les peuples des Premières Nations, élabore des programmes afin d'améliorer les services policiers dans les communautés autochtones. Ces programmes adoptent deux approches :

- aider ces communautés à établir leurs propres corps de police, et
- recruter des agents autochtones dans ces communautés pour servir au sein de la Police provinciale de l'Ontario.

Des ententes ont été conclues avec la communauté Six Nations, près de Brantford, afin d'établir un corps de police autonome, et des ententes similaires sont en voie de négociation avec d'autres communautés autochtones.

Orientations stratégiques

La plus grande priorité de la Police provinciale de l'Ontario continue d'être la mise en oeuvre de la police communautaire et l'acceptation de cette approche. Cela peut représenter une nouvelle orientation par rapport aux notions traditionnelles de maintien de l'ordre et un plus grand souci de ce que la communauté considère comme étant un «service de police efficace».

De plus, la Police provinciale de l'Ontario concentrera ses efforts sur d'autres questions externes, y compris la gestion de la circulation routière, l'abus de drogues et le service de police des Premières Nations. Du point de vue interne, la police provinciale de l'Ontario abordera des questions telles que l'affectation et le déploiement des ressources humaines, l'utilisation de la technologie et l'amélioration des procédures de dépistage environnemental particulières à la police.

Activités de la Police provinciale de l'Ontario 1989

Incidence de rapport de crime par des agents en uniforme
(Non liée à la circulation)

Division de la sécurité publique

Le Centre des sciences judiciaires effectue des analyses scientifiques et interprète des preuves matérielles aux fins de procédures judiciaires.

À l'heure actuelle, le Centre des sciences judiciaires met sur pied un laboratoire régional indépendant à Sault Ste. Marie, qui offrira une gamme complète de services dans le nord de l'Ontario. Son ouverture est prévue au début de 1992.

Domenic Alfieri
Sous-ministre adjoint

Organisation et fonctions

La Division de la sécurité publique a pour mandat de promouvoir la sécurité publique en éliminant ou en réduisant les dangers pour les personnes ou les biens. Les activités menées par la Division visent à assurer que la province soit préparée à faire face à des situations d'urgence. À cette fin, la Division renseigne le public sur les dangers possibles, aide les municipalités à assurer la protection de leurs résidents, appuie le système judiciaire en offrant des services techniques et scientifiques et identifie les mesures permettant d'améliorer tous les aspects de la sécurité publique. La Division est également responsable de la protection des animaux en vertu de la *Loi sur la prévention de la cruauté envers les animaux de la Société ontarienne.*

Au cours des exercices financiers de 1989 et de 1990, la Division de la sécurité publique s'est efforcée de dispenser les éléments importants que sont le leadership, la recherche, l'éducation et la formation. Afin d'inciter les communautés à participer directement à l'élaboration et à la mise en oeuvre de programmes, la Division s'efforce de coordonner ses activités avec les municipalités, la police, l'industrie privée et d'autres organismes.

La Division se compose de cinq principaux bureaux :

Le **Bureau de la planification des mesures d'urgence de l'Ontario** est responsable de coordonner les plans d'urgence de la province. En plus d'élaborer et de mettre en oeuvre des mesures d'urgence provinciales, dont les mesures d'urgence en cas d'accidents nucléaires, il propose des programmes de planification et de formation à plus de 839 municipalités ontariennes en vue de leur permettre d'élaborer des plans d'urgence détaillés. En outre, il est chargé d'administrer 1,9 million de dollars en subventions fédérales annuelles et de superviser les activités de planification d'autres ministères et organismes privés.

Le **Bureau du commissaire des incendies** élabore, administre et met en application la réglementation concernant la protection-incendie. En 1989, le Bureau a enregistré 23 230 incendies qui ont causé 183 décès et 386 millions de dollars de dommages. En plus de mener des enquêtes sur les incendies – 3 284 en 1989 – il appuie les activités des services de pompiers de l'Ontario, dont 35 à temps plein, 100 conjoints et 522 volontaires, et fournit des services de consultation aux municipalités. Il promeut, élabore et met en oeuvre des programmes de sécurité-incendie et de services d'inspection tels que les 7 774 inspections de sécurité-incendie en milieu hôtelier menées en 1989. En outre, il effectue des recherches et élabore et met en oeuvre des normes de formation et des programmes d'éducation à l'intention des services de pompiers et du public. Le Collège des pompiers de l'Ontario, à Gravenhurst, a dispensé une formation à plus de 2 000 étudiants, et quelque 3 300 pompiers ont été formés sur le terrain. En 1989, le Bureau du coroner en chef, par l'entremise de 381 coroners locaux, a enquêté sur plus de 28 000 décès soudains, inexpliqués ou inattendus dans le but de déterminer les circonstances entourant chaque décès. Le Bureau enquête sur tous les décès survenus dans les maisons de soins infirmiers et dans les foyers pour personnes âgées; identifie les mesures qui aideraient à sauver les vies dans des circonstances similaires; et transmet au grand public les résultats de ces enquêtes. En plus de ces responsabilités, dont la supervision des activités des coroners locaux, le Bureau du coroner en chef a mené 181 enquêtes portant sur 209 décès en 1989, et a fait plus de 1 000 recommandations, dont 681 ont été mises en application. Le Bureau a également coordonné plus de 7 000 autopsies et plus de 4 800 dons d'organes. Le Bureau dispense également des programmes de formation éducatifs à l'intention de la police, des avocats de la couronne et des médecins, afin d'assurer que les pièces à conviction soient traitées adéquatement.

Le **Centre de criminalistique** fournit des preuves physiques, des services d'analyse scientifique et des témoignages

d'experts aux tribunaux judiciaires. Plus de 8 200 cas ont été rapportés en 1989, et des représentants du Centre se sont présentés en cour plus de 1 500 fois. De plus, 15 projets de recherche et de développement ont été complétés afin d'étendre et d'améliorer les services du Centre de criminalistique. En outre, les représentants ont dispensé plus de 680 heures de présentation aux clients.

En 1989, la **Direction de la médecine légale** a mené 1 234 autopsies et autres enquêtes scientifiques sur les décès inattendus ou inhabituels afin de fournir des explications aux fins d'enquêtes policières ou des preuves aux tribunaux judiciaires. Les représentants de la Direction ont dispensé 81 consultations et passé 96 heures en cour. La direction est la principale source d'expertise médico-légale de la province; elle dessert le Toronto métropolitain et mène des autopsies lors de cas complexes à travers la province et les territoires du Nord-Ouest. La Direction a dispensé 81 heures de cours et de séminaires en 1989 à l'intention des médecins légistes locaux, des policiers et des coroners.

Développements actuels et tendances récemment observées

Mesures d'urgence municipales

Le Bureau de la planification des mesures d'urgence de l'Ontario travaille étroitement avec les municipalités dans le but de les encourager à mettre en oeuvre des plans d'urgence municipaux. En 1989, de tels plans ont été utilisés dans plus d'une douzaine de cas d'urgence, y compris une tempête de neige, un déraillement de train, un accident d'avion, des inondations et des incendies qui ont endommagé sérieusement des propriétés et ont requis l'évacuation de centaines de personnes. La plupart des municipalités ont élaboré des plans détaillés qui assurent la protection de 90 % des Ontariens. Le Bureau de la planification des mesures d'urgence de l'Ontario travaille avec les municipalités qui n'ont pas encore arrêté de plans d'urgence afin de les aider à en adopter un.

Dans ses efforts visant à étendre et à améliorer la préparation d'urgence dans tous les secteurs de la province, le Bureau de la planification des mesures d'urgence de l'Ontario continue à élaborer des directives à l'intention des écoles conjointement avec le ministère de l'Éducation, à mettre à jour les programmes de formation régionaux et à élaborer et à mettre à l'essai des plans d'intervention d'urgence intergouvernementaux et provinciaux. Par exemple, 10 ateliers sur l'intervention en cas de tornade ou de déversement ont été subventionnés pour le bénéfice de représentants municipaux, 7 exercices de préparation ont eu lieu près de 3 réacteurs nucléaires, et des représentants provinciaux ont participé à l'exercice CANUSLAK (Joint Canada-United States Pollution Plan Great Lakes) simulant un déversement de produits chimiques ainsi qu'à un exercice simulant une pénurie de pétrole.

Planification d'urgence en cas d'accident nucléaire

Le plan d'urgence provincial en cas d'accident nucléaire a été mis au point et approuvé par le cabinet, et des plans municipaux et provinciaux particuliers ont été préparés par le Bureau de la planification des mesures d'urgence de l'Ontario, les municipalités régionales et Hydro Ontario pour les régions se trouvant à proximité de chaque réacteur nucléaire. Dans la région de Durham, un plan municipal et un plan de site pour la centrale de Pickering ont été approuvés. Le plan de site pour la centrale Darlington a été mis au point en vue de son approbation pour la nouvelle année fiscale.

Planification des mesures d'urgence en Ontario
Urgences et leurs répercussions en 1989

Lieu	Titre	Répercussions

Bureau du commissaire des incendies

	1988	1989

Bureau du Commissaire des incendies – Données statistiques

Année	Morts	Nombre de feu	Pertes en millions $

L'éducation du public permet au Bureau du Commissaire des incendies de sensibiliser les personnes de tous âges à la sécurité et à de bonnes pratiques de prévention contre les incendies.

Intervention lors de l'incendie de Hagersville

En février 1990, le Ministère est intervenu lors d'un incendie qui a ravagé plus de 14 millions de pneus près de Hagersville. Le Bureau de la planification des mesures d'urgence de l'Ontario a travaillé avec la Police provinciale de l'Ontario et les Forces Armées Canadiennes pour déterminer la disponibilité des services d'urgence et pour fournir l'aide requise. Le Bureau de la planification des mesures d'urgence de l'Ontario a également aidé les représentants municipaux et provinciaux et les bénévoles locaux à circonscrire le site et à offrir des renseignements et de l'assistance aux résidents de la région touchés par le feu.

L'intervention du Bureau a consisté à élaborer et à coordonner une stratégie efficace pour combattre le feu et à coordonner les efforts des services de pompiers de la région de Haldimand-Norfolk.

Révision de la loi sur les services de pompiers

En octobre 1989, le solliciteur général a établi un comité chargé de passer en revue et de renforcer la *Loi* sur les services de pompiers, afin de résoudre des problèmes de longue date, notamment dans les domaines des relations de travail, et d'élaborer un cadre fonctionnel pour l'expansion et la modernisation des services de pompiers de l'Ontario.

Le comité était composé de représentants du Ministère, des municipalités, des chefs de police et de trois associations de pompiers. Le rapport final du comité est prévu pour 1991.

Amélioration de la communication entre les coroners

Un système informatisé d'information des coroners a été introduit, et on est à mettre au point des applications additionnelles. Le système permettra au coroner en chef de connaître le nombre de décès rapportés, de surveiller la mise en application des recommandations du jury et de partager aisément des renseignements avec des coroners régionaux.

Extension des capacités du Centre de criminalistique

Le Centre de criminalistique est en voie d'établir un laboratoire régional autonome à Sault Ste-Marie. Cette nouvelle installation offrira un éventail complet de services de biologie, chimie, toxicologie, balistique et autres services au nord de l'Ontario. Son ouverture est prévue pour le début de 1992. Afin de continuer à fournir des services auprès des communautés, le Ministère examinera la possibilité d'une décentralisation accrue par le biais de centres régionaux additionnels.

Un des principaux défis auxquels fait face le Centre est de continuer à offrir des services techniques et d'expertise à la fine pointe de la technologie malgré la situation fiscale qui prévaut. À titre d'exemple, le Centre mène, conjointement avec les laboratoires de la GRC et du FBI, des recherches sur la technologie du polymorphisme ADN, aussi connue sous le nom d'«empreintes digitales numériques».

Recrutement de médecins légistes

Désireuse de maintenir et d'améliorer ses services, la Division travaille en coopération avec l'Association ontarienne des médecins légistes afin d'élaborer des stratégies qui permettront de recruter un plus grand nombre de médecins légistes.

Révision de la réglementation sur la protection des animaux

Le gouvernement a établi un comité interministériel chargé de passer en revue la Loi sur la protection des animaux en Ontario. Après plusieurs consultations avec divers groupes et individus intéressés, le comité a identifié un certain nombre d'options et prépare un rapport important renfermant de nombreuses recommandations.

Orientations stratégiques

Grâce à l'intensification des activités de sensibilisation du public aux divers risques, la Division a eu l'occasion de répondre de manière créative en concentrant ses efforts sur les mesures de prévention.

Elle continuera de coordonner ses activités avec ses groupes de clients et se concentrera sur des aspects de première importance comme le leadership, la recherche, l'éducation et la formation. La Division continuera d'améliorer ses domaines d'expertise et de répondre aux préoccupations régionales, tout en veillant à l'utilisation efficace des ressources.

Bureau du coroner en chef (exercice financier 1989)

Centre de criminalistique (services 1989)

Type de cas 1988 %

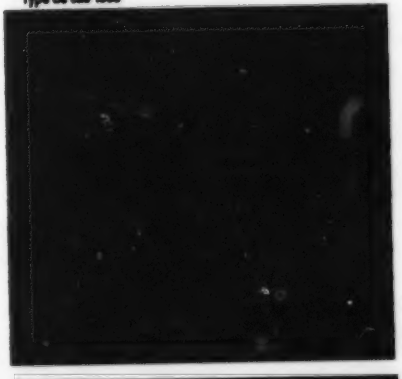

Médecine légale (1989)

Division de l'administration

Le milieu de travail du ministère reflète les valeurs des gestionnaires de la fonction publique de l'Ontario, lesquelles témoignent de la contribution des employés.

Lorne Edwards,
Directeur général

Organisation et fonctions

La Division de l'administration est chargée d'assurer que les pratiques du Ministère en matières de finances, d'administration et de gestion soient conformes aux procédures et aux politiques du Ministère et du gouvernement de l'Ontario et qu'elles s'appuient sur des pratiques de gestion solides.

- **La Direction des services financiers et administratifs** coordonne l'allocation des ressources, le budget et les procédures d'évaluation des programmes; assure la liaison et la négociation avec les agences centrales; élabore et met à jour les politiques et procédures administratives et financières du Ministère; s'occupe du traitement des comptes, de la paie et des revenus du Ministère; coordonne l'achat de tous les biens et services; et fournit un service de gestion des dossiers.
- **La Direction des services des ressources humaines** administre toutes les fonctions du Ministère se rapportant au personnel, à l'exception du recrutement, du déploiement et de la promotion des membres en uniforme de la Police provinciale de l'Ontario, des négociations avec l'Association de la police provinciale de l'Ontario, de la mise à jour des dossiers de personnel de la Police provinciale de l'Ontario, de la formation d'agents de police et d'autres professionnels spécialisés du Ministère. La Direction aide également les Divisions du Ministère en offrant des services de gestion des ressources humaines, de dotation en personnel, d'administration des avantages sociaux, de la classification et du perfectionnement du personnel.
- **La Direction des services des locaux** s'occupe de l'inspection d'immeubles convenables; établit des priorités en ce qui concerne les nouveaux immeubles et locaux; obtient l'approbation des plans selon les besoins des clients; s'occupe des dispositions relatives à l'achat et à l'installation des meubles et de l'équipement, ainsi que des modifications d'installations existantes; vérifie les bâtiments afin d'identifier et de signaler toute déficience structurelle; et administre le programme de location de bâtiment du Ministère. La Direction est responsable de 700 bâtiments à travers la province, y compris 210 bureaux de détachement de la Police provinciale de l'Ontario, 7 bureaux régionaux du coroner et plus de 200 unités de logement du gouvernement au nord de l'Ontario.
- **La Direction de la vérification interne** est responsable d'évaluer l'efficacité des contrôles financiers, administratifs et de traitement électronique des données, de veiller à la conformité avec les politiques et les procédures établies du Ministère et du gouvernement, de déterminer l'efficacité des mesures préventives du Ministère visant à éviter les pertes et assurer que les ressources soient utilisées de façon économique et efficace. La Direction est également chargée de distribuer en temps opportun aux cadres supérieurs des rapports sur les contrôles, les systèmes de gestion et les politiques et de faire des recommandations en vue de les améliorer.
- **Le Programme d'équité d'emploi** identifie et élimine toute discrimination dans les procédures et politiques de ressources humaines et assure la juste représentation de femmes, de francophones, de minorités raciales, d'autochtones et de personnes souffrant d'incapacités. Le directeur ou la directrice du programme planifie, élabore et coordonne les stratégies nécessaires pour éliminer tout obstacle au recrutement, au perfectionnement et à la promotion; élabore, surveille et évalue les objectifs du Ministère et la mise en application des programmes; conseille les individus sur l'avancement professionnel et le harcèlement en milieu de travail; et élabore et coordonne des séminaires de sensibilisation et d'autres services de communication promotionnelle.

- **La Direction des services en français** est chargée d'administrer la *Loi sur les services en français de 1986*, de conseiller le solliciteur général adjoint et la direction du ministère sur la prestation des services en français pour les programmes du Ministère, d'aider à la mise en application de la *Loi*, de surveiller la prestation des services, d'administrer la formation en français et de coordonner la normalisation de la terminologie bilingue du Ministère. De plus, la Direction assure la liaison avec les associations francophones en vue de répondre aux besoins de la communauté franco-ontarienne.
- **La Direction des services de la protection de la vie privée et de l'accès à l'information** relève, depuis 1989, de la Direction de gestion des dossiers de la Police provinciale de l'Ontario. Cette unité répond aux demandes de renseignements et veille à ce que le Ministère se conforme aux exigences de la *Loi sur la protection de la vie privée et de l'accès de l'information de 1987*. En 1988, les Services ont reçu 147 demandes de renseignements en vertu de la *Loi*; en 1989, 174 demandes ont été reçues.

L'Unité donne également des présentations éducatives auprès du personnel du Ministère, de divers organismes policiers et des coordonnateurs de l'accès à l'information d'autres ministères.

Développement actuel et tendances récemment observées

Ressources humaines

Le Ministère a élaboré des initiatives conformes aux valeurs de la fonction publique de l'Ontario pour ce qui est de la gestion efficace des ressources humaines et de la reconnaissance de la contribution des employés :

- mise à l'essai et évaluation d'horaires de travail flexibles;
- prestation de programmes d'éducation sur la sécurité et la santé qui soulignent l'importance des mesures de prévention; et
- augmentation des occasions de perfectionnement.

Locaux

L'ouverture de nouvelles installations de la Police provinciale de l'Ontario à Sebringville, Chatham et Aurora et l'expansion des détachements de la Police provinciale de l'Ontario à Napanee et Picton témoignent des efforts soutenus de la Direction pour mieux répondre aux besoins du Ministère en matière de locaux.

Équité d'emploi

Le Ministère a demandé que l'on passe en revue les pratiques et les politiques de ressources humaines dans le but d'en renforcer l'équité d'emploi. Le rapport sur l'équité d'emploi renferme plus de 100 recommandations portant sur le recrutement, la sélection et la promotion, les offres d'emploi, le perfectionnement, les objectifs et les échéances pour les réaliser, la formation et les systèmes de surveillance. Un projet s'étalant sur trois ans a été élaboré afin d'éliminer les barrières systémiques et d'augmenter la représentation de groupes désignés au sein du Ministère.

Les résultats à ce jour comprennent la création de 11 ateliers portant sur le multiculturalisme, les questions culturelles, les questions relatives à l'incapacité physique, l'équité d'emploi et le perfectionnement; la diffusion d'un sondage pour identifier l'état d'équité des employés; l'élaboration de directives sur l'utilisation de tests psychologiques lors du recrutement d'agents de police; la diffusion des objectifs d'équité d'emploi par l'entremise de divers médias; l'élimination des obstacles systémiques dans les offres d'emploi et le recrutement de la Police provinciale de l'Ontario; l'amélioration du recrutement de l'extérieur; et l'analyse des exigences physiques rattachées aux postes du Ministère.

Responsabilité accrue

Afin de se conformer aux normes du Ministère pour ce qui est de la fréquence des vérifications internes et d'une plus grande responsabilité envers le public, la Direction de la vérification interne a mené une étude qui conclut à la nécessité d'instituer de nouvelles priorités en matière de vérification.

De même, la Direction des services financiers et administratifs a pris les mesures nécessaires afin de rendre le Ministère plus responsable et elle fournit en outre des conseils aux gestionnaires de programmes pour les appuyer dans leur prise de décisions.

Services bilingues

Conjointement avec les comités des services en français du Ministère et de la Police provinciale de l'Ontario, le coordonnateur des services en français a élaboré un programme de mise en application de trois ans afin d'assurer que tous les services du Ministère puissent être communiqués en français avant novembre 1989. Le recrutement des individus bilingues s'est avéré un succès, particulièrement au sein de la Police provinciale de l'Ontario, et on a mis sur pied un programme intensif d'apprentissage de la langue.

Formation municipale relative à l'accès à l'information

Afin d'aider les corps de police municipaux à préparer et à mettre en application la *Loi sur la protection de la vie privée et l'accès à l'information municipale* en janvier 1991, le Service a établi un programme de formation de deux mois. Le programme fournit des connaissances de base sur la Loi et ses exigences aux coordonnateurs de l'accès à l'information des corps de police. Le 31 mars 1990, des agents provenant des corps de police de Hamilton – Wentworth, Ottawa, Niagara, York, London, Waterloo, Sudbury, Windsor et Durham avaient reçu une formation.

Orientations stratégiques

Une des principales tâches du Ministère est d'élaborer des activités visant précisément à améliorer le milieu de travail et à augmenter la satisfaction des employés, tout en reconnaissant la nature changeante des effectifs et l'introduction constante de nouvelles technologies au milieu de travail.

Division de la technologie de l'information

La mise en commun de l'information est un élément essentiel à l'efficacité des activités policières. À cette fin, le ministère a recours à l'OMPPAC, un système de renseignements judiciaires et de gestion des dossiers entièrement intégré.

Brian Chan,
Directeur général intérimaire

Organisation et fonctions

La Division de la technologie de l'information est responsable de la planification stratégique de la technologie d'information, de l'élaboration des politiques et des systèmes, de la coordination des acquisitions, de la promotion et de la formation au sein du Ministère.

La Division a été créée le 1er février 1990 dans le but de continuer la mise en application du plan stratégique de technologie de l'information du Ministère, qui avait reçu l'approbation du conseil de gestion du cabinet en octobre 1988. Afin de fournir une prestation plus efficace des services, cette Division consolide les opérations de la Direction des services de technologie de l'information, de la Division de l'administration, de la Direction des services techniques, de la Division des services policiers et de l'Unité des opérations du centre de données du Ministère, relevant précédemment de la Police provinciale de l'Ontario. La nouvelle Division est organisée en quatre sections : les Services aux utilisateurs et de planification, la Direction de l'élaboration aux applications, la Direction des services techniques et les Services opérationnels.

L'objectif de la Division est d'augmenter l'efficacité des services qu'offre le Ministère à ses groupes de clients grâce au développement et à l'utilisation adéquats des ressources en technologie de l'information. Cette stratégie comprend :

- la création d'un système technologique uniforme pour le Ministère et ses clients;
- la mise en place d'une structure de données commune à tous les systèmes du Ministère;
- l'assignation des priorités du développement du système selon la demande; et
- l'introduction de nouvelles fonctions du système par stades successifs afin de progresser malgré les contraintes budgétaires.

Développement actuel et tendances récemment observées

Normalisation

Au sein du Ministère, les systèmes de technologie de l'information sont mis à jour et opèrent de manière de plus en plus efficace. La Division aide le personnel de direction à identifier les occasions et les priorités pour ce qui est d'introduire de nouvelles applications informatiques.

En plus des améliorations du Ministère, la Division promeut la normalisation des systèmes automatisés des corps de police. Elle établit actuellement un environnement informatique qui favorise le partage efficace de l'information entre les corps de police aux fins d'enquêtes.

CAPMO

La Coopérative d'automatisation des polices municipales de l'Ontario fournit aux corps de police municipaux participants et à la Police provinciale de l'Ontario un service informatisé de cueillette et de recherche de l'information. Le système enregistre l'information au fur et à mesure qu'elle est émise et recherche l'information de manière à permettre son utilisation dans le cadre du travail de police opérationnel. Par exemple, les agents de police peuvent interroger les banques de données sur les matériaux dangereux afin d'assurer leur propre sécurité sur le terrain.

Une des caractéristiques clé de la CAPMO est sa capacité de partager de l'information. Le système donne accès à la Police provinciale de l'Ontario et aux corps de police municipaux participants, au système du centre d'information de la

police canadienne et au système informatisé des renseignements sur les immatriculations. Environ 25 corps de police de l'Ontario ont installé des systèmes de saisie et de recherche de l'information autonomes qui ne sont pas conçus pour partager l'information. Pour améliorer leur efficacité opérationnelle, le Ministère s'efforce d'inciter ces corps de police à participer à la CAPMO au fur et à mesure que leurs systèmes deviennent désuets et doivent être remplacés.

Le 1er mars 1990, la CAPMO avait reçu l'engagement de 51 corps de police municipaux et de la Police provinciale de l'Ontario pour l'installation du système. Au total, elle s'attend à ce que 75 corps municipaux s'engagent à installer le système d'ici 1992. Des mesures ont également été prises afin d'intégrer la CAPMO au système de télécommunications de la Police provinciale de l'Ontario.

Depuis 1986, le Ministère a octroyé 4,6 millions de dollars au développement et à l'amélioration du système, ainsi qu'aux projets d'application et de formation des corps de police municipaux.

Autres applications importantes de la CAPMO

La technologie de la CAPMO a pu être transférée de manière efficace à d'autres applications, ce qui a permis de réaliser des économies considérables en termes de frais de développement et d'exploitation. Par exemple :

- Le Système de gestion des appels du service d'ambulance du ministère de la Santé s'est inspiré de la CAPMO, entraînant une économie d'environ 2 millions de dollars, si on le compare aux autres solutions envisagées.
- Le système d'information criminelle utilise essentiellement les mêmes fonctions que la CAPMO.
- Le système financier du Ministère permet à chaque direction du Ministère d'améliorer son suivi des dépenses et des engagements financiers.

Orientations stratégiques

La Division de la technologie de l'information s'engage à améliorer les services technologiques mis à la disposition des services administratifs et opérationnels du Ministère et à intégrer les systèmes du Ministère aux systèmes municipaux. Au nombre des priorités futures de la Division, on compte :

- la promotion de la CAPMO auprès des corps de police municipaux;
- l'installation progressive de la CAPMO au sein des détachements de la Police provinciale de l'Ontario à mesure que les fonds sont libérés;
- la promotion de l'utilisation du Identification Data Entry and Network Transmission System (IDENTS) du corps de police du Toronto métropolitain et la promotion du développement du système à l'échelle de la province; et
- la mise au point du système de gestion des appels des ambulances et de l'OCIIS ainsi que la conversion du système du coroner. Le système du coroner fournira un suivi automatique en cas d'enquêtes sur les décès subits, les causes de décès, les enquêtes et les recommandations.

Participation de la CAPMO
Au 31 mars 1990, CAPMO avait reçu l'engagement de 51 corps de police municipaux pour l'installation du système. À date, on compte 23 installations municipales.

Directions générales

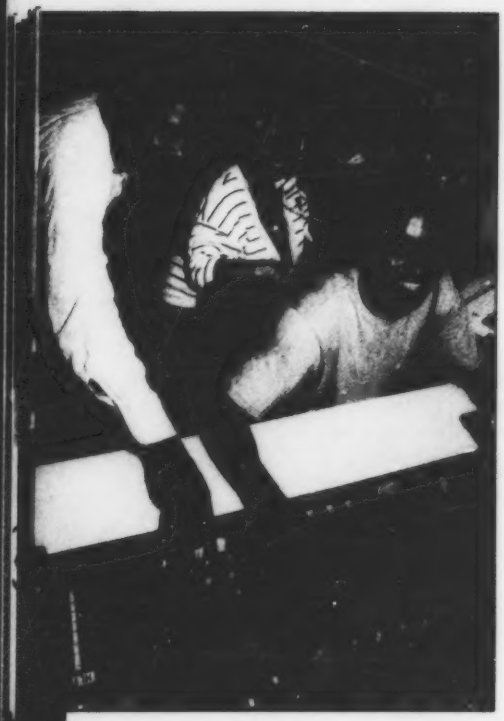

La section torontoise des centres Harambee du Canada favorise l'établissement de meilleures relations entre les jeunes Noirs du Toronto métropolitain et la police, à la faveur d'un programme radiophonique destiné à l'éducation du public. Le financement des programmes de la collectivité policière est géré par l'Unité des relations entre la police et les minorités raciales du ministère.

Les Directions de soutien suivantes offrent des services de consultation et d'expertise à tous les bureaux et programmes du Ministère et introduisent des projets visant à réaliser les objectifs du Ministère en matière de sécurité publique. Relevant directement du solliciteur général adjoint, chaque service assume également un rôle clé dans l'élaboration de programmes et la formulation d'orientations stratégiques pour le Ministère.

Direction des services juridiques

La Direction des services juridiques offre un service de consultation à tous les programmes du Ministère, prépare et passe en revue les règlementations et les lois proposées, négocie et règle les réclamations, aide à l'élaboration de politiques et représente le Ministère lors d'audiences en cour et devant les tribunaux administratifs. Elle prépare ou passe en revue tous les contrats du Ministère.

Les membres de la Direction mettent au point et dispensent des cours de formation aux agents de police et aux pompiers, cours qui traitent des poursuites, de la *Loi sur les jeunes contrevenants*, de la Charte des droits et libertés, de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. La *Loi sur les jours fériés* est également administrée par la Direction.

Direction de l'élaboration des politiques et des programmes

La Direction identifie les domaines d'importance, élabore et coordonne les politiques ayant trait au mandat du Ministère en matière de maintien de l'ordre et de sécurité publique. Plus particulièrement, la Direction coordonne l'orientation stratégique, élabore les politiques avec la direction du Ministère, siège au nom du Ministère aux comités du cabinet, et assure la liaison avec d'autres ministères et gouvernements sur des questions d'intérêt commun.

De plus, la Direction est responsable d'appuyer les initiatives à l'échelle du gouvernement en coordonnant les opérations des programmes de justice sociale et communautaire du Ministère, comme les politiques de prévention et de justice communautaire, qui comprennent la violence familiale, les services d'aide aux victimes et la police communautaire.

En ce qui concerne les victimes, le Ministère a l'intention de réduire la fréquence des crimes à l'aide d'une mise en application de la loi et d'une prévention sensibles et de minimiser l'impact des crimes grâce à d'efficaces services aux victimes axés sur la communauté.

En vertu du plan quinquennal du gouvernement de l'Ontario pour des «Initiatives conjointes en matière de violence familiale», le Ministère a ordonné à tous les corps de police de suivre des directives précises et d'intenter des poursuites lorsque surviennent des cas de violence conjugale. De plus, on a mis en oeuvre plusieurs programmes d'assistance aux femmes victimes de violence conjugale.

- Des séminaires de formation *Considérez la victime*, à l'intention des agents de police provinciaux et municipaux, démystifient la violence conjugale et sensibilisent le public aux besoins des victimes.
- Des ateliers conçus pour les agents de police renforcent la politique criminelle de l'Ontario en ce qui a trait aux enquêtes sur la violence conjugale.
- Des assemblées communautaires et interculturelles sur la violence conjugale ont été tenues de par la province.
- On a traduit le dépliant *Information pour les victimes et les témoins de crimes* en cantonais, en portugais et en italien pour distribution aux communautés par le biais des corps de police locaux.

Pour mesurer l'impact de la criminalité de la violence conjugale, le Ministère recueille des corps de police municipaux et régionaux ainsi que des détachements de la P.P.O. des données sur leurs efforts de mise en application de la loi lors des cas de violence conjugale.

Les trois sites pilotes Victim Crisis Assistance and Referral Service (VCAR) du Ministère ont aidé les corps de police à offrir un appui émotif et concret de courte durée aux victimes de crimes de même qu' à réduire au minimum l'impact

de ces crimes. Situés dans le comté de Brant (Brantford), le comté de Frontenac (Kingston) et dans le district sud d'Algoma (Sault Ste Marie), ces projets ont réussi à diminuer substantiellement le traumatisme et les conséquences découlant d'actes violents. Outre cela, la coordination entre les services communautaires et la police s'est grandement améliorée au chapitre de la gestion efficace des crises. Ce programme a permis à plus de 500 bénévoles de recevoir une formation en assistance d'urgence.

Le Ministère appuie un service-pilote d'aide aux victimes dans plusieurs parties du Toronto métropolitain. Ce programme est le fruit des efforts conjugués de la police et de la communauté. Il offre aux victimes de crimes une aide émotive et concrète vitale, en les renseignant sur le système judiciaire, et les oriente vers les services communautaires et sociaux en place pour une aide prolongée.

Le Ministère a coproduit le livret *Child Abuse, a Guide for Ontario Police*, distribué à tous les corps de police provinciaux et municipaux à titre de guide sur les procédures policières à suivre et les mesures de prévention possibles pour les cas d'enfants violentés et disparus.

En janvier 1990, le Comité interministériel sur la violence sexuelle a mis au point une stratégie quinquennale détaillée sur la violence sexuelle visant à réduire les effets de la violence sexuelle chez les femmes et à augmenter la sensibilité et la participation de la communauté dans le but ultime de réduire la fréquence de tels incidents. En vertu de cette initiative quinquennale, le Ministère a :

- triplé sa subvention originale de 1989-1990 aux centres d'aide contre la violence sexuelle, qui est passée de 600 000 à 1,2 million de dollars en 1990-91, en plus d'une somme de 8,4 millions de dollars allouée aux centres d'aide contre la violence sexuelle et à la Coalition ontarienne;
- augmenté l'aide à la consultation et au développement qu'il offre aux centres d'aide contre la violence sexuelle;
- révisé et distribué la trousse de cueillette des pièces à conviction en cas de violence sexuelle qui permettra aux hôpitaux de rendre les procédures en place moins gênantes pour les victimes de violence sexuelle;
- élaboré une formation en enquête policière de violence sexuelle qu'elle poursuit actuellement ;
- commandité une série d'assemblées populaires sur la violence sexuelle conjointement avec les corps de police locaux pour donner aux intervenants en services communautaires l'occasion de discuter de la réduction de la violence sexuelle et de sensibiliser davantage la communauté aux services disponibles aux victimes.

Direction des communications

La Direction des communications agit à titre de conseillère auprès du solliciteur général adjoint et des cadres supérieurs et en tant que coordonnatrice des programmes de communications. Elle sert de ressource pour les programmes préventifs d'éducation publique, ainsi que pour la production de déclarations, de communiqués de presse, de discours et du rapport annuel du Ministère. Les membres de la Direction répondent aux demandes du public et des médias et assurent la liaison avec les Directions du Ministère pour ce qui est de l'élaboration des programmes et des politiques.

Projet de télécommunications de la Police provinciale de l'Ontario

Cette unité administrative ad hoc est responsable de la conception et de la mise en oeuvre d'un nouveau système de télécommunications pour la Police provinciale de l'Ontario.

En mars 1986, le cabinet a approuvé des dépenses d'immobilisation d'environ 107 millions de dollars pour compléter le système de télécommunications de la Police provinciale de l'Ontario, à l'aide d'un système de liaison RTN à très haute performance appartenant au gouvernement. Le nouveau réseau de télécommunications est un système cellulaire qui utilisera un système d'envoi centralisé.

Le système de télécommunications sera installé district par district. Le premier district, London, est devenu pleinement fonctionnel en décembre 1988. À l'heure actuelle, huit des seize districts de la Police provinciale de l'Ontario ont été intégrés. Le dernier district, Kenora, deviendra pleinement fonctionnel en avril 1992.

Unité des relations entre la police et les minorités raciales

En automne 1989, le Ministère a annoncé une stratégie détaillée visant à mettre en oeuvre 57 recommandations émanant du rapport du Groupe d'étude sur les relations entre les minorités raciales et la police. L'Unité sur les relations entre la police et les minorités raciales a été créée en janvier 1990 afin de coordonner et d'orienter l'intervention du Ministère au rapport, et de mettre en application les recommandations dans tous les corps de police municipaux et provinciaux. L'unité a un mandat de deux ans pour :

- élaborer des politiques, des normes, des directives et du matériel de soutien pour les corps de police, conformément aux dispositions d'équité d'emploi de la nouvelle Loi sur les services policiers;
- évaluer, élaborer et mettre en oeuvre des nouveaux programmes de formation interraciale, y compris l'intégration du volet des relations raciales dans les cours de formation de police actuels; et
- élaborer, évaluer et initier des stratégies novatrices de relations entre la police et la communauté afin de favoriser des rapports plus étroits entre la police et les communautés minoritaires.

Dans la procédure d'élaboration et de mise en oeuvre, l'Unité travaille avec divers groupes communautaires, des représentants de la police et des conseillers privés afin d'assurer que les initiatives du Ministère soient réellement mises en oeuvre.

États des dépenses de 1989

L'état des dépenses du ministère du Solliciteur général pour l'année se terminant le 31 mars 1989.

		1989
Administration	Bureau principal	2 047 048 $
	Services financiers	2 293 802
	Services du bureau et d'approvisionnement	4 589 844
	Services de personnel	1 822 190
	Services de renseignements	743 581
	Analyse et planification	3 463 899
	Services juridiques	653 083
	Services de vérification	245 539
	Services de développement de systèmes	3 399 678
	Total partiel	**19 258 664 $**
	Versement en vertu de la Loi sur le ministère du Trésor et de l'Économie	1 534 647
	Salaire du ministre, Loi sur le Conseil d'administration	30 094
	Salaire de l'adjoint parlementaire, Loi sur le Conseil d'administration	9 297
	Total pour les services administratifs	**20 832 702 $**
Programme de sécurité publique	Gestion du programme	413 520
	Centre de criminalistique	7 427 202
	Services de protection contre les incendies	17 224 122
	Enquêtes et examens des coroners	10 513 060
	Médecine légale	721 207
	Planification d'urgence	939 385
	Total pour la sécurité publique	**37 238 496 $**
Programme des services policiers	Commission de police de l'Ontario	5 358 451
	Collège de police de l'Ontario	6 433 477
	Commission d'arbitrage de la police de l'Ontario	135 397
	Total partiel	**11 927 325 $**
	Audiences en vertu de la Loi sur la Police	18 809
	Comptes spéciaux, Loi sur l'Administration financière	2 058
	Total pour les services de police	**11 948 192 $**
Programme de la Police provinciale de l'Ontario	Bureau du commissaire	1 991 388
	Services	60 619 572
	Opérations sur le terrain	260 602 586
	Enquêtes	32 111 428
	Projet de télécommunications de la Police provinciale de l'Ontario	21 191 399
	Total partiel	**376 516 373 $**
	Versement en vertu de la Loi sur la Police	38 256
	Total pour la Police provinciale de l'Ontario	**376 554 629 $**

État des revenus de 1989

L'état des revenus du ministère du Solliciteur général pour l'année se terminant le 31 mars 1989.

	1989
Gouvernement du Canada	**5 190 330 $**
Remboursements des frais engagés par les corps de police municipaux	8 973 701
Recouvrement des avantages sociaux, salaires et frais médicaux encourus par suite d'accidents	813 065
Place Ontario	249 067
Surlargeur de charge – escorte	70 185
Recouvrement des frais de cours	21 163
Remboursement des dépenses d'enquêtes	13 094
Total partiel	**10 140 275**
Honoraires, licences et permis	**1 172 707**
Vente et location	**3 109 530**
Recouvrement des dépenses de l'année précédente	**746 040**
Divers	**38 485**
Total des revenus	**20 397 367 $**

États des dépenses de 1990

L'état des dépenses du ministère du Solliciteur général pour l'année se terminant le 31 mars 1990.

		1990
Administration	Bureau principal	2 971 593 $
	Services financiers et administratifs	7 252 892
	Services des ressources humaines	2 404 210
	Services des communications	1 000 859
	Analyse et planification	1 825 359
	Services juridiques	728 224
	Services de vérification	269 880
	Systèmes de renseignements	5 055 920
	Total partiel	**21 508 937 $**
	Audiences en vertu de la Loi sur la Police	153 697
	Versement en vertu de la Loi sur le ministère du Trésor et de l'Économie	2 804 245
	Salaire du ministre, Loi sur le Conseil d'administration	26 791
	Salaire de l'adjoint parlementaire, Loi sur le Conseil d'administration	9 405
	Total pour les services administratifs	**24 503 075 $**
Programme de sécurité publique	Gestion du programme	1 582 332
	Centre de criminalistique	19 982 295
	Services de protection contre les incendies	18 788 006
	Planification d'urgence	3 182 292
	Total pour la sécurité publique	**43 534 925 $**
Programme des services policiers	Programme d'administration	1 111 940
	Collège de police de l'Ontario	6 506 675
	Normes policières et services de soutien	6 226 155
	Total pour les services de police	**13 844 770 $**
Programme de la Police provinciale de l'Ontario	Bureau du commissaire	1 908 504
	Police provinciale de l'Ontario	386 586 068
	Projet de télécommunications	27 127 778
	Total partiel	**415 622 350 $**
	Versement en vertu de la Loi sur la Police	450
	Total pour la Police provinciale de l'Ontario	**415 622 800 $**

État des revenus de 1990

L'état des revenus du ministère du Solliciteur général pour l'année se terminant le 31 mars 1990.

	1990
Gouvernement du Canada	**8 730 158 $**
Remboursements des frais engagés par les corps de police municipaux	**10 329 266**
Recouvrement des avantages sociaux, salaires et frais médicaux encourus par suite d'accidents	375 246
Place Ontario	278 878
Accident d'avion de Dryden	229 041
Hydro-Ontario (Réf.: Programme nucléaire)	219 578
Surlargeur de charge – escorte	106 142
Recouvrement de salaires et dépenses du personnel secondé	32 799
Recouvrement des frais de cours	29 226
Remboursement des dépenses d'enquêtes	26 526
Recouvrement des dépenses de formation	7 400
Total partiel	**11 634 102 $**
Honoraires, licences et permis	**1 266 086**
Vente et location	**3 226 533**
Recouvrement des dépenses de l'année précédente	
La Coopérative d'automatisation des polices municipales et provinciales de l'Ontario	2 109 799
Police provinciale de l'Ontario	
Dommages aux véhicules	202 255
Recouvrement d'autres coûts	52 857
Coroner en chef	12 595
Bureau du commissaire des incendies	9 179
Commission de la police de l'Ontario	4 791
Direction des services de locaux	2 147
Commission d'arbitrage de la police de l'Ontario	1 630
Divers	1 596
Total partiel	**2 396 849 $**
Divers	**66 054**
Total des revenus	**27 319 782**

Lois relevant du Ministère

Loi sur les accidents causés par des incendies

Loi sur l'anatomie

Loi sur les commissaires des incendies

Loi sur les coroners

Loi sur les dispenses accordées aux pompiers

Loi sur le don de tissus humains

Loi sur les enquêteurs privés et les gardiens

Loi de 1983 sur l'établissement et l'application des mesures d'urgence

Loi sur les jours fériés dans le commerce de détail

Loi sur le ministère du Solliciteur général

Loi sur les paratonnerres

Loi sur la police

Loi sur la prévention des incendies dans les hôtels

Loi sur la protection des ouvrages publics

Loi sur les services de pompiers

Loi sur la Société de protection des animaux de l'Ontario

Loi sur les sorties des édifices publics